Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370735
Centre d'intérêt: 910

Programmes de développement personnel et social : [volets, I-II-III-IV-V-VI]. -- Ed. prélim. rév. -- [Québec] : Direction générale de l'éducation des adultes, 1989.
ix, 252 p. ; 28 cm.

Code: 38-2975.

ISBN 2-550-14993-9

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction générale de l'éducation des adultes

---

Descripteur(s): Programme d'études * Apprentissage individualisé * Relations interpersonnelles * Comportement social * Santé * Sexualité * Emploi * Marché du travail * Apprentissage de l'adulte * Valeurs morales * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Développement personnel et social (Programme)

Recueil des programmes de Développement personnel et social qui sont parus en 1987 et qui ont été révisés depuis avec un ajout d'une série de sept nouveaux programmes de cours. Ces programmes favorisent l'apprentissage individualisé. Ils s'inscrivent à l'intérieur des six volets suivants: relations interpersonnelles, vie en société, santé et sexualité, perspectives d'emploi et marché du travail, organisation de ses apprentissages scolaires, clarification de ses options personnelles fondamentales. Pour chaque volet, on précise l'objectif général, la problématique, la clientèle-cible, les principes directeurs et on fournit un tableau des cours et des unités. Les cours sont ensuite détaillés avec leur nombre d'unités, leur contexte, leur clientèle-cible, leurs intentions andragogiques, leur contenu, leur objectif terminal ainsi que les objectifs intermédiaires avec leurs éléments de contenu.

Type de document:

A6.274

DIRECTION
GÉNÉRALE DE
L'ÉDUCATION
DES ADULTES

CENTRE DE DOCUMENTATION
CREP

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLETS: I – II – III – IV – V – VI

ÉDITION
PRÉLIMINAIRE
Novembre 1989

A 6.274

Québec

9370735

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ÉDITION PRÉLIMINAIRE
(révisée)

Novembre 1980

ISBN: 2-550-14993-9
© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1989
Tous droits réservés

Dépôt légal
Quatrième trimestre – 1989

Direction générale de l'éducation des adultes

INTRODUCTION

La Direction générale de l'Éducation des adultes du Ministère de l'éducation vous présente le recueil des programmes de Développement personnel et social, en **édition préliminaire.**

Cet ensemble réunit à la fois les programmes qui sont parus en 1987 et qui ont été révisés depuis, ainsi qu'une série de sept nouveaux programmes de cours.

Ces programmes s'inscrivent à l'intérieur des six volets suivants:

Volet I : Relations interpersonnelles

Volet II : Vie en société

Volet III: Santé et sexualité

Volet IV : Perspectives d'emploi et marché du travail

Volet V : Organisation de ses apprentissages scolaires

Volet VI : Clarification de ses options personnelles fondamentales

Le présent document est publié à titre provisoire. Une édition revue et corrigée paraîtra sous peu.

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent document a été effectuée grâce à la collaboration et à l'intérêt de nombreuses personnes et de diverses instances concernées par l'éducation des adultes.

Ainsi, nous voulons remercier les personnes et commissions scolaires suivantes pour leur participation aux multiples étapes de l'élaboration de ces programmes.

CONTRIBUTION A L'ELABORATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES

Direction générale de l'éducation des adultes:	Valmont Richard, directeur Direction générale de l'éducation des adultes
	Jacques Blouin, directeur Direction des programmes de formation
	Marcel Landry, Responsable du dossier du Développement personnel et social
Gérance de production:	Suzanne Brosseau, Commission des écoles catholiques de Montréal
Conseil technique:	Marc Lemieux
Secrétariat de l'ensemble du projet:	Michelle Dagenais-Lévesque Commission des écoles catholiques de Montréal

VOLET I

Responsabilité du projet:	Commission des écoles catholiques de Montréal
Coordination:	Jean-Pierre Richard
Encadrement:	Gaston Gauthier Hans van Bennekum
Conception et rédaction:	Louise Du Sault-Terroux François Gariépy Ghislaine L'Espérance-Raynauld
Secrétariat:	Jeannine B.-Gauthier Michelle Dagenais-Lévesque

VOLET II

Responsabilité du projet:	Commission scolaire Sainte-Croix
Coordination:	Wojtek Winnicki
Conception et rédaction:	Huguette Lépine Diane Mastriani
Révision linguistique:	Marie-Paule Desaulniers-Vaillancourt
Secrétariat:	D.-Louise Lépine

VOLET III

Responsabilité du projet:	Commission scolaire Sainte-Croix
Coordination:	Wojtek Winnicki
Conception et rédaction:	Catherine Gobeil
Révision linguistique:	Marie-Paule Désaulniers-Vaillancourt
Secrétariat:	D.-Louise Lépine

VOLET VI

Responsabilité du projet:	**Direction de l'enseignement catholique, Ministère de l'Education**
Coordination:	**Claude Giroux**
Consultation:	**Pierre Angers, Centre de développement en environnement scolaire Raymond Anctil, Université du Québec à Trois-Rivières Nicole Durand-Lutzy, enseignante**
Conception et rédaction:	**Denise Bellefleur-Raymond Madeleine Dwane**
Secrétariat:	**Denise Denis**

Nous profitons de cette occasion pour rappeler la contribution des collaboratrices et des collaborateurs aux programmes parus en 1987.

Direction générale de l'éducation des adultes:	Jean-Guy Godbout Jacques Blouin Michel Doré André Beaudet Lino Mastriani Louis Côté
Gérance de production:	Louise Giguère (1985-1986) Maryse Paré (1987)
Conseils techniques:	Monique Dugré Marc Lemieux

VOLET I

Responsabilité du projet:	Commission des écoles catholiques de Montréal
Coordination:	André Séguin
Encadrement:	Danièle Sperano-Soulière
Conception et rédaction:	Louise Du Sault-Terroux Lise Simard-Brunette
Secrétariat:	Jeannine B.-Gauthier

VOLET II

Responsabilité du projet:	Commission scolaire Sainte-Croix
Coordination:	Wojtek Winnicki
Conception et rédaction:	Catherine Gobeil
Secrétariat:	Nicole Crégheur-Mercier Louise Gagnon-Lefebvre

VOLET III

Responsabilité du projet:	Commission scolaire Sainte-Croix
Coordination:	Wojtek Winnicki
Conception et rédaction:	Catherine Gobeil
Secrétariat:	Nicole Crégheur-Mercier Louise Gagnon-Lefebvre

VOLET IV

Responsabilité du projet:	Commission scolaire régionale Tardivel
Coordination:	Michel Matte
Conception et rédaction:	Christian Asselin Jacques Groleau
Secrétariat:	Line Leclerc

VOLET V

Responsabilité du projet:	Commission scolaire Sainte-Croix
Coordination:	Wojtek Winnicki
Conception et rédaction:	Geneviève Bachand-Laperlier Marie-Paule Désaulniers-Vaillancourt
Secrétariat: volet V:	Nicole Crégheur-Mercier Louise Gagnon-Lefebvre

Conception et rédaction de la première heure:

Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes

Commission des écoles catholiques de Québec

Commission scolaire Lac Témiscamingue

Commission scolaire régionale Lapointe/Lac St-Jean

Commission scolaire Sainte-Croix

Commission scolaire régionale Tardivel

Commission scolaire Victoriaville

Ces remerciements s'adressent aussi aux différentes commissions scolaires de la province qui ont siégé aux comités de consultation.

Marc Goulet, coordonnateur
Service de la formation générale
Direction des programmes de formation
DGEA

L'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

Individualité n'est pas solitude

Le présent cahier est un instrument de travail qui tend à respecter les caractéristiques principales de l'apprentissage individualisé. Précisons, dès maintenant, que cette expression désigne un type d'organisation des études qui permet de tenir compte, du mieux possible, des conditions et particularités des élèves adultes et non pas une façon de faire qui encouragerait le travail en solitaire. Par ailleurs, même s'il y a présence d'une formatrice ou d'un formateur, il ne s'agit pas d'un enseignement personnalisé en vertu duquel il y aurait un rapport unique d'un maître à un élève.

Caractéristiques principales

Par ce mode d'apprentissage, nous voulons favoriser chez l'adulte:

- la plus grande participation possible;
- la prise en charge de son cheminement;
- le respect de son rythme;
- la mise à profit de son expérience et de ses connaissances.

Ainsi, l'adulte pourra, tout au long de son cheminement, constater ses succès ou ses échecs, connaître les causes de ceux-ci ainsi que les moyens à prendre pour continuer à progresser dans ses apprentissages.

Rythme de travail et durée du cours

Tenant compte de son rythme de travail, chaque personne aura avantage, en accord avec ses dispositions et ses besoins, à utiliser ses énergies selon des durées ou des intensités pouvant varier d'une étape à l'autre, à l'intérieur du cours. Cependant, le respect du rythme de travail sera d'autant plus efficace qu'il s'exercera à l'intérieur des limites de temps imparti pour un cours.

Le groupe ou l'équivalent

Le cas échéant, il est souhaitable que les adultes soient réunis en groupe et que le groupe ainsi constitué dure tout le temps des apprentissages, afin que ceux-ci soient le plus efficaces possible. À noter, cependant, que nous ne pouvons affirmer que l'existence de ce groupe est une condition indispensable à la réalisation d'un cours.

Selon les circonstances qui pourront être plus ou moins favorables, et si, par exemple, il n'y a pas de groupe constitué, il appartiendra aux adultes, en collaboration avec la formatrice ou le formateur, d'exploiter du mieux possible les ressources du milieu, même les plus réduites; s'il le faut, on peut suppléer à l'absence de groupe important ou durable par des formules de remplacement. Par exemple, on peut faire des échanges à l'intérieur d'une équipe, si petite soit-elle, ou on peut aussi se rapporter à des expériences vécues dans d'autres groupes à l'extérieur; dans ce cas, les expériences devront, pour être significatives, se passer à des moments assez rapprochés de la période à laquelle se déroule le cours.

En conclusion

L'adulte étant autonome, il peut, dans ses cours, profiter des occasions qui se présentent ou des invitations qui lui sont faites d'utiliser les services de la formatrice ou du formateur et d'avoir recours aux services que le groupe peut lui offrir.

Le rôle de formatrice ou de formateur consiste donc à fournir aux adultes, selon le cas:

- un accompagnement;
- des conseils;
- de l'animation;
- des informations;
- des critiques et des commentaires;

en adaptant ces divers services aux besoins exprimés par ces adultes.

Marcel Landry
Service de la formation générale
DGEA

TABLE DES MATIÈRES

Page

PRÉSENTATION DU VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES 1

Cours 1: GTA-153 Connaissance de soi 1 (1 unité) 7

Cours 2: GTA-154 Communication (1 unité) 17

Cours 3: GTA-155 Travail en groupe (2 unités) 25

Cours 4: GTA-156 Connaissance de soi 2 (1 unité) 37

Cours 5: GTA-157 Relation parent-enfant (3 unités) 47

PRÉSENTATION DU VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ 63

Cours 1: GTB-152 Budget et consommation (2 unités) 69

Cours 2: GTB-153 Droits et responsabilités au travail (2 unités) 79

Cours 3: GTB-154 Participation à la vie communautaire (2 unités) 89

PRÉSENTATION DU VOLET III: SANTE ET SEXUALITÉ 99

Cours 1: GTC-154 Vivre en santé (2 unités) 107

Cours 2: GTC-155 Vivre en forme (2 unités) 117

Cours 3: GTC-156 Bien-être et sexualité (3 unités) 127

Cours 4: GTC-157 Bien-être psychologique (2 unités) 141

Page

PRÉSENTATION DU VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL 151

Cours 1: GTF-152 Bilan et choix professionnels (3 unités) 163

Cours 2: GTF-153 Planification de son projet de formation (2 unités) 173

Cours 3: GTF-154 A la recherche d'un emploi (3 unités) 183

PRÉSENTATION DU VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES 193

Cours 1: GTG-152 Initiation au système d'apprentissage individualisé (1 unité) 199

Cours 2: GTG-153 Processus de lecture et de recherche d'information (2 unités) 207

Cours 3: GTG-154 Stratégies d'étude et de passation d'examen (2 unités) 215

PRÉSENTATION DU VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES 223

Cours 1: GTJ-154 Le sens de ma vie et la résurrection (2 unités) 231

Cours 2: GTJ-155 Mon expérience religieuse et l'Eglise catholique (2 unités) 241

À NOTER: Depuis le 1er juillet 1989, les sigles des programmes de Développement personnel et social inscrits à l'Annexe F sont dorénavant de statut 7.

PRÉSENTATION DU VOLET I:

RELATIONS INTERPERSONNELLES

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

PROBLÉMATIQUE

Les progrès technologiques et scientifiques récents ont considérablement bouleversé l'environnement et les habitudes de vie.

L'être humain, participant à ce courant impétueux de changement, doit donc constamment repenser, transformer, renouveler les moyens qu'il choisit pour trouver une réponse cohérente à ses besoins individuels et maintenir un équilibre souvent précaire dans ses relations avec son entourage (personnes et milieux physiques).

Créer et entretenir des relations interpersonnelles satisfaisantes demeure un objectif exigeant. Chacun y aspire, et plusieurs consentent à y investir les efforts nécessaires. Ainsi les nombreuses thérapies et la prolifération des organismes de loisirs et de bénévolat reflètent les tentatives des adultes de créer des liens signifiants.

L'explosion de l'organisation sociale traditionnelle et l'émergence de nouvelles valeurs engendrent autant de facteurs de remises en question, de conflits et de croissance également.

Cette situation exige donc une éducation globale de la personne. Cela implique une démarche éducative qui amène l'adulte à reconnaître sa valeur personnelle, à valoriser la différence et à fonctionner plus harmonieusement avec les autres dans cette société en évolution permanente.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

CLIENTÈLE-CIBLE

Les adultes inscrits aux cours de ce volet manifestent un intérêt marqué pour tout ce qui touche les multiples facettes des relations interpersonnelles.

Ils désirent apprendre à mieux vivre ces relations. Confrontés aux difficultés que présente la vie relationnelle, ils s'interrogent sur leur réalité actuelle, aspirent à une meilleure qualité de vie personnelle et sociale, désirent créer de nouveaux liens ou améliorer et consolider ceux déjà établis avec leur entourage.

Dans ces cours, ils découvriront de nouvelles perspectives et des pistes de solutions stimulantes répondant à leurs besoins de créer des relations interpersonnelles signifiantes.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

PRINCIPES DIRECTEURS

- L'expérience de vie de l'adulte établira le point de départ de tout apprentissage.

- La connaissance de soi constitue la pierre angulaire des relations interpersonnelles.

  Positive et éclairée, cette recherche préside au développement de la confiance et de l'estime de soi, éléments essentiels pour se percevoir comme être unique et autonome et reconnaître l'autre comme personne distincte, chacun ayant son identité propre.

- L'adulte doit procéder à l'exploration de ses rapports interpersonnels pour discriminer les valeurs prépondérantes à son choix.

  Se connaissant mieux, l'adulte voudra considérer d'un oeil plus critique ce qui préside aux différents rapports établis entre les humains. Il conviendra alors d'examiner comment les stéréotypes et les préjugés ont coloré ces rapports et d'analyser leur évolution.

- Une démarche d'identification de ce qui favorise et limite la communication est essentielle à l'établissement de relations plus satisfaisantes.

- Dans notre société en constante évolution, l'être humain peut juger nécessaire de redéfinir ou consolider son identité.

  Homme ou femme, jeune ou plus âgé, l'être humain se heurte aux fluctuations rapides de la société et aux conséquences de la révolution scientifique.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

TABLEAU DES COURS ET DES UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Connaissance de soi 1	1	1	GTA-153
2	Communication	1	1	GTA-154
3	Travail en groupe	1	2	GTA-155
4	Connaissance de soi 2	1	1	GTA-156
5	Relation parent-enfant	1	3	GTA-157

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

COURS 1: Connaissance de soi 1

SIGLE : GTA-153

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET I : Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CONTEXTE

S'engager dans un processus de connaissance de soi demande temps et motivation à une époque où vitesse, consommation et performance sont davantage mises en valeur.

Il n'en demeure pas moins fondé que l'intégration des apprentissages est grandement liée à la perception qu'un individu a de son image, de ses besoins, de ses ressources et de ses limites. Elle est en outre facilitée par l'intuition de l'équilibre intellectuel, émotif et physique qui peut en découler.

Une approche de connaissance de soi ne règle pas tout; cependant, en favorisant une meilleure intégration des dimensions affectives et cognitives de la personnalité, cette approche peut avoir un impact sur une démarche de réflexion et de consolidation du projet éducatif et existentiel de l'adulte en formation.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CLIENTÈLE-CIBLE

L'adulte inscrit au cours Connaissance de soi 1 manifeste le besoin et le désir de mieux se connaître pour parvenir à se réaliser pleinement. Déjà, le retour aux études permet d'amorcer une prise de conscience de situations nouvelles, de sa propre réalité et de son projet personnel.

Cet adulte peut avoir des préoccupations concernant une dépendance financière, des relations affectives instables, des responsabilités familiales ou des difficultés scolaires.

Il demeure, cependant, que ce cours s'adresse à toute personne souhaitant mieux se connaître, apprécier et accepter son individualité, points de départ essentiels à l'établissement de meilleures relations interpersonnelles.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Tout apprentissage pourra produire des modifications dans la façon de penser, de percevoir et d'agir, a fortiori, celui qu'on entreprend en vue d'une meilleure connaissance de soi. Or, c'est là domaine par excellence où l'adulte intuitionne de nombreuses compétences, est riche d'expériences multiples et possède déjà divers acquis qui doivent être valorisés. Les méthodes utilisées devront l'inciter à reconnaître ce potentiel et à le développer.

L'adulte demeure au coeur de ses apprentissages: il est, en effet, à la fois sujet et agent de son développement. Le formateur ou la formatrice ne fait que l'accompagner dans la découverte de facteurs intrinsèques tels que besoins, acquis, expériences, valeurs, lesquels jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de sa vie. Cet adulte sera ainsi amené à une meilleure conscience de sa propre responsabilité quant aux réponses à apporter à ses besoins.

Bien que dispensateur ou dispensatrice de données théoriques, le formateur ou la formatrice a surtout un rôle d'agent facilitateur du cheminement personnel de l'adulte. Il lui appartient de créer des conditions, un climat de confiance et de sécurité favorisant l'ouverture à l'expérience, l'exercice de l'autonomie, de la créativité, du sens critique et de l'esprit décisionnel de la personne en démarche. Elle seule, en effet, peut décider de devenir "l'experte" dans la compréhension et la gestion de son agir.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CONTENU

Ce cours propose à l'adulte une démarche à la fois théorique et pratique, l'amenant à entrer en contact avec divers éléments de sa personnalité souvent mal connus ou encore inconnus, pour favoriser une meilleure connaissance de soi.

Ceci, au moyen du processus suivant:

- bilan de ses ressources, limites, habiletés;
- clarification de l'image de soi;
- connaissance de ses besoins;
- accessibilité à ses sentiments;
- compréhension de certains comportements;
- priorisation de ses valeurs.

Il est important de retenir que cette démarche est suffisante pour amorcer l'appropriation de ces éléments, sans impliquer un cheminement en profondeur.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIF TERMINAL

1.1 Comportement attendu: Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire un des aspects signifiants de sa personnalité

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À l'aide d'exemples tirés d'une situation personnelle ou sociale.

Critères généraux de performance:

- Clarté de la description de l'aspect choisi.
- Présence d'éléments de réflexion sur l'importance de l'aspect choisi pour la connaissance de soi.
- Pertinence des liens entre l'aspect choisi et les exemples apportés.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maitriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Décrire certains aspects de sa personnalité.	- Définition succincte de: . ressource, limite; . image de soi; . besoin, sentiment, comportement; . valeur; . lien avec la connaissance de soi.
1.1.2 Faire un bilan de ses ressources et de ses limites.	- Identification de ressources et de limites. - Identification d'habiletés. - Choix d'une ressource à renforcer. - Choix d'une limite à améliorer ou repousser.
1.1.3 Résumer et commenter sa perception de soi ainsi que celle des autres à son égard.	- Image corporelle: . ma perception; . celle des autres. - Image intérieure: . ma perception; . celle des autres. - Impact de ces découvertes et réactions.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.4 Identifier des moyens propres à satisfaire certains de ses besoins.	- Énumération de besoins courants. - Théorie de la motivation de Maslow. - Regroupement des besoins énumérés selon les niveaux appropriés. - Moyens de satisfaire un besoin.
1.1.5 Évaluer sa capacité d'entrer en contact avec ses sentiments.	- Discrimination de sentiments acceptables, inacceptables, absents de son univers. - Sentiments: . indice de satisfaction d'un besoin; . indice de non-satisfaction d'un besoin.
1.1.6 S'expliquer certains de ses comportements.	- Analyse à partir d'un comportement: . lien entre comportement significatif, sentiment et besoin. - Analyse à partir d'un besoin - problème - manque: . lien entre besoin - problème - manque, sentiment et comportement significatif.

COURS 1: Connaissance de soi 1

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.7 Prioriser ses valeurs.	- Notion de valeur. - Étapes de la valorisation. - Valeurs prioritaires.

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

COURS 2: Communication

SIGLE : GTA-154

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET I : Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

COURS 2: Communication

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Même si les moyens techniques de communication se sont multipliés, celle-ci n'en a pas toujours été facilitée pour autant. Elle demeure trop fréquemment incomplète et insatisfaisante pour l'être humain.

L'anonymat de notre société de plus en plus urbanisée, la mutation de la cellule familiale, les changements de valeurs liés aux transformations économiques et sociales ont souvent favorisé l'émergence de lieux d'appartenance et de communication artificiels et ponctuels.

Un apprentissage de la communication permettra à l'adulte de briser l'isolement pouvant originer de ces bouleversements. Il ne manquera pas d'éveiller le désir d'analyser sa façon de communiquer, pour en découvrir les forces et remédier à ses faiblesses. Défi à la fois difficile, mais stimulant, si l'on songe à la qualité des rapports plus signifiants qui peut s'ensuivre.

COURS 2: Communication

NOMBRES D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à tout adulte désireux de s'interroger sur la qualité et l'impact de la communication dans ses relations avec les autres.

En général, cet adulte souhaite plus de contact avec autrui et désire élargir l'éventail de ses relations interpersonnelles.

Il veut apprendre à communiquer plus efficacement. Il voit dans cette démarche une occasion de se connaître, de s'exprimer, de partager, d'évoluer et d'améliorer sa communication interpersonnelle.

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Dans ce cours, on devra favoriser chez l'adulte la découverte du sens et de la pertinence de la communication en relation avec ses expériences.

Le formateur ou la formatrice devra reconnaître, valoriser et utiliser les expériences de l'adulte tout en privilégiant le développement de la confiance, de l'autonomie et de l'initiative, facteurs importants dans la communication interpersonnelle.

On devra enfin susciter le désir d'une plus grande ouverture aux autres et la motivation nécessaire à l'utilisation adéquate de ses habiletés personnelles en communication.

COURS 2: Communication

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Ce cours propose aux adultes une démarche à la fois théorique et pratique axée sur:

- l'identification et la compréhension des éléments de base dans la communication;
- l'analyse des attitudes et des comportements facilitant ou nuisant à la communication;
- la découverte de son style personnel et l'appropriation par chacun de ses habiletés et de ses difficultés à communiquer;
- la formulation d'objectifs personnels visant l'intégration des apprentissages et leur transfert dans la réalité quotidienne.

COURS 2: Communication

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Expliquer comment certains facteurs peuvent faciliter ou nuire à la communication

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À l'aide d'un modèle de communication.
- À partir d'exemples de sa vie personnelle.

Critères généraux de performance:

- Clarté de la présentation du modèle de communication.
- Justesse de la définition des termes utilisés.
- Clarté des explications.
- Énumération des principaux facteurs facilitant la communication.
- Énumération des principaux facteurs nuisant à la communication.
- Pertinence des exemples.

COURS 2: Communication

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maitriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Définir la communication et ses éléments.	- Notions de perception: . subjectivité; . objectivité. - Communication: . message; . émetteur; . code; . récepteur; . "feed-back" (rétroaction); . bruits.
2.1.2 Décrire le processus de la communication et ses différentes formes.	- Mécanismes d'interaction: . schéma de la communication; . interinfluences; . filtres. - Formes de communication: . verbale; . non-verbale; . écrite; . symbolique.
2.1.3 Décrire comment certaines attitudes et certains comportements peuvent favoriser la communication.	- Émetteur: . caractéristiques; . expression directe; . congruence; . authenticité.

COURS 2: Communication

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 (suite)	- Récepteur: . caractéristiques; . écoute active; . congruence; . communication au-delà des techniques.
2.1.4 Décrire comment certaines attitudes et certains comportements peuvent nuire à la communication.	- Attitudes: . préjugés; . jugements de valeur; . refus du changement; . façades; . etc. - Comportements: . message double; . langage non-adapté; . manque d'attention; . etc. - Incommunicabilité au-delà des techniques.
2.1.5 Définir des objectifs personnels visant à faciliter sa communication avec les autres.	- Résumé de certains apprentissages. - Formulation d'objectifs personnels: . en tant qu'émetteur; . en tant que récepteur.

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

COURS 3: Travail en groupe

SIGLE : GTA-155

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET I : Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Les activités humaines requièrent souvent une capacité de vivre et de travailler en groupe. Nous sommes tous, un jour ou l'autre, appelés à participer à des activités de groupe.

Ces activités peuvent s'exercer aussi bien au travail que dans les loisirs ou en société: par exemple, la participation aux comités de parents, comités de citoyens et citoyennes, coopératives d'habitation, organismes agricoles, associations sportives, comités de gestion d'entreprise.

Ces activités exigent des habiletés particulières, si l'on veut participer d'une façon efficace à l'élaboration de projets et à l'atteinte de buts communs.

L'adulte doit souvent acquérir ces habiletés sur le tas. Il se trouve rarement dans des conditions favorables au développement d'outils conceptuels et pratiques lui permettant de comprendre ou d'analyser les situations dans lesquelles il est engagé. Ces situations font référence aux jeux de pouvoir, au niveau de participation ou aux styles de "leadership" qui influent sur le travail en groupe.

Le présent cours aidera l'adulte à développer des outils pour comprendre les mécanismes, les phénomènes et les facteurs qui influencent la vie de groupe dans diverses situations. De plus, il lui permettra de comprendre le rôle qu'il peut jouer dans l'amélioration de sa participation et de celle des autres.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à l'adulte désireux de s'interroger sur sa capacité de travailler en groupe, ou d'animer un groupe de travail. Cet adulte souhaite améliorer sa participation ou prendre plus de responsabilités au sein des groupes dans lesquels il désire travailler. Il trouvera dans ce cours l'occasion de partager ses connaissances et d'améliorer, par l'expérimentation et la théorie, sa capacité de coopérer avec d'autres personnes. Cet adulte peut être appelé à travailler en groupe dans les organismes de loisirs, dans les organismes bénévoles ou, tout simplement, au travail.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Ce cours devrait favoriser chez l'adulte l'acquisition de connaissances lui permettant de comprendre et d'analyser divers phénomènes de groupe, et d'y intervenir.

L'accent sera mis sur l'action: les mises en situation seront concrètes et élaborées à partir des besoins et attentes des adultes.

L'adulte devrait ainsi avoir une idée plus juste de sa participation et de sa capacité d'animation dans un groupe de travail. De plus, il sera en mesure d'évaluer la participation des autres membres du groupe.

La formatrice ou le formateur aidera l'adulte à définir ses besoins de formation en tenant compte de ses acquis et expériences.

La formatrice ou le formateur sera particulièrement attentif au climat dans lequel se déroulent les apprentissages.

==========

N.B.: Il va de soi que l'apprentissage aurait avantage à se faire dans un groupe qui soit stable, si réduit soit-il. Si tel n'est pas le cas, la formatrice ou le formateur pourra aider les adultes à tirer profit de leurs expériences en référence à leur participation à des groupes dans d'autres milieux.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Ce cours propose à l'adulte de découvrir, par une démarche théorique et pratique, les différentes facettes de son fonctionnement comme participant ou participante, et comme animateur ou animatrice dans un groupe de travail.

Dans ce cours on abordera les sujets suivants:

- définition et nature des groupes;
- aspects de la communication dans un groupe;
- niveaux de participation (contenu, procédures, climat);
- techniques d'animation;
- styles de "leadership".

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

3.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire sa contribution au fonctionnement d'un groupe en tant que participant ou participante et animateur ou animatrice

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À partir de ses propres observations, de celles de la formatrice ou du formateur ainsi que de celles des autres participants et participantes.
- À l'aide d'exemples puisés à même son expérience dans un groupe.
- À l'aide de ses notes de cours et de toute documentation permise par la formatrice ou le formateur.

Critères généraux de performance:

- Description de ses comportements et de son influence relativement aux aspects suivants:
  - . participation au niveau du contenu;
  - . participation au niveau des procédures;
  - . participation au climat du groupe;
  - . animation de groupe (fonction de clarification, de contrôle, de facilitation).

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)

- Pertinence des exemples illustrant chacun des comportements décrits.
- Justification de l'évaluation de chacun des comportements décrits en terme d'apport positif ou négatif au fonctionnement du groupe.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
3.1.1 Définir ce qu'est un groupe de travail.	- Identification de la nature des groupes. - Conditions essentielles à l'existence d'un groupe. - Évolution d'un groupe: . proximité, . appartenance, . solidarité, . confiance.
3.1.2 Décrire différents aspects qui rendent la communication difficile dans un groupe.	- Définition de la communication. - Problèmes de communication: . idéation; . codes utilisés; . bruits, interférences; . préjugés, normes et valeurs; . dynamique récepteur-émetteur; . capacité d'écoute; . rétroaction ("feed-back").
3.1.3 Dans l'exécution d'une tâche, comparer son fonctionnement individuel avec son fonctionnement en groupe.	- Aspects d'un groupe de travail: . prise de décision, . objectif commun, . efficacité, . productivité.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.3 (suite)	- Influence et interaction: . affirmation, . soumission, . confiance, . ouverture.
3.1.4 Distinguer les niveaux de participation d'un groupe.	- Niveau du contenu. - Niveau des procédures. - Niveau du climat. - Mobilité entre les niveaux.
3.1.5 Évaluer sa capacité de participer au niveau du contenu et décrire certains moyens pour améliorer sa participation à ce niveau.	- Grille d'observation du contenu. - Affirmation de ses idées et de ses opinions. - Détermination d'objectifs. - Écoute. - Procès-verbal.
3.1.6 Évaluer sa capacité de participer au niveau des procédures et décrire certaines techniques pour assurer une participation efficace à ce niveau.	- Grille d'observation des procédures. - Ordre du jour. - Respect des procédures: . prise de parole; . tour de table; . présentation de propositions; . demande de vote.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.6 (suite)	- Processus de prise de décision: . problématique, . solutions, . organisation, . évaluation.
3.1.7 Évaluer sa capacité de favoriser un climat propice à la réalisation des objectifs d'un groupe.	- Grille d'observation du climat. - Accueil: . écoute, . empathie. - Environnement: . conditions matérielles; . disposition du groupe. - Le non-verbal: . attitudes physiques, . absence, . retard. - Valeurs et normes du groupe.
3.1.8 Décrire différentes techniques d'animation en fonction des trois niveaux de participation.	- Techniques de clarification. - Techniques de contrôle. - Techniques de facilitation.

COURS 3: Travail en groupe

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.9 Évaluer sa capacité d'utiliser les différentes techniques d'animation.	- Grille d'observation: . reformuler; . faire des liens; . susciter la participation; . sensibiliser au temps; . accueillir; . détendre; . etc.
3.1.10 Distinguer les différents styles de "leadership" et leur influence sur le groupe.	- Définition du "leadership": . rapports d'influence. - Styles de "leadership": . autoritaire, . démocratique, . débonnaire.

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

COURS 4: Connaissance de soi 2

SIGLE : GTA-156

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET I : Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CONTEXTE

La connaissance de soi exige qu'on ait déjà intégré de façon satisfaisante certaines données de base, certains aspects importants de sa personnalité.

L'adulte qui possède cette base est en mesure d'aborder de nouveaux aspects de sa personnalité. Ce cours favorise donc la réflexion de l'adulte sur les modes d'action et de réaction qui sont habituels à chaque être humain.

Cette démarche devrait consolider les acquis antérieurs. L'adulte explore ce que sa façon de vivre recouvre d'émotions, de sentiments, de réactions diverses à la peine, au plaisir, aux décisions, etc. Cette démarche développera chez l'adulte l'autonomie dans les relations interpersonnelles.

En général, les apprentissages antérieurs ou actuels sont axés sur l'acquisition de connaissances théoriques et intellectuelles ou sur le développement de compétences professionnelles.

Quant à la démarche de connaissance de soi, ici proposée, elle se situe dans un autre ordre d'apprentissage. Elle est davantage orientée vers l'épanouissement de l'être.

Dans ce contexte, continuer de se découvrir peut avoir un impact sur sa propre croissance et favoriser ainsi la réalisation de soi.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse de préférence à l'adulte qui a déjà suivi le cours Connaissance de soi 1 et en a intégré avec satisfaction les notions essentielles. Cependant, tout autre adulte qui possède la base qu'offrent l'expérience de vie, les études, etc. pourra s'inscrire à ce cours.

Ces adultes cherchent donc à faire un cheminement qui rende la prise de conscience de soi plus intéressante. Ils veulent poursuivre une démarche de réalisation de soi plus autonome et responsable, davantage conforme à leur individualité, tout en tenant compte de leur réalité personnelle et sociale.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

L'adulte est riche d'expériences multiples et a divers acquis. Il possède déjà certaines compétences. Ces compétences ont pu être valorisées et renforcées durant le cours Connaissance de soi 1 ou à travers différentes expériences de vie.

L'adulte est donc l'agent de ses apprentissages dans la mesure où il demeure sujet et objet de son cheminement.

Le cours Connaissance de soi 2 favorisera chez l'adulte:

- un approfondissement de la prise de conscience de soi;
- le renforcement de l'image positive de soi;
- la redéfinition de sa responsabilité;
- l'amélioration de sa capacité de prendre en charge sa propre croissance;
- la réappropriation de son potentiel de choix et de décision.

Le rôle de la formatrice ou du formateur est de:

- guider l'adulte dans sa démarche;
- favoriser constamment la référence au vécu de l'adulte;
- amener l'adulte à examiner ce vécu à la lumière des données théoriques et conceptuelles contenues dans le cours.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CONTENU

Ce cours propose à l'adulte de poursuivre une démarche à la fois théorique et pratique qui l'amène à s'interroger sur sa façon personnelle de s'assumer.

Ce cours permet aussi à l'adulte d'acquérir certains outils d'analyse des divers modes de réaction qu'il privilégie et d'en explorer l'influence sur son vécu quotidien.

Pour ce faire, le contenu suivant est proposé:

- connaissance succincte de diverses théories de la personnalité;
- familiarisation avec une de ces théories en particulier, laquelle sera proposée par la formatrice ou le formateur;
- description sommaire de son propre fonctionnement;
- description de son comportement avec autrui;
- description de son comportement dans une situation de prise de décision.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIF TERMINAL

4.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire comment une composante de sa personnalité affecte positivement ou négativement sa façon d'agir

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À partir d'une situation personnelle de son choix.
- À partir d'une composante de sa personnalité de son choix.
- En référence à une théorie reconnue de la personnalité, telle que proposée par la formatrice ou le formateur.

Critères généraux de performance:

- Clarté de la description des composantes de sa personnalité:
  . identification de la théorie de référence;
  . définition des concepts utilisés;
  . description sommaire de la théorie de référence.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)	- Clarté de la description de la situation personnelle choisie par l'adulte selon les principaux éléments suivants: . personnes concernées; . faits; . options possibles; . actions réalisées. - Description de la nature de l'influence de la composante de sa personnalité sur les actions réalisées.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
4.1.1 Distinguer succinctement diverses théories de la personnalité.	- Théorie rogérienne. - Théorie gestaltiste. - Analyse transactionnelle. - Théorie psychanalytique.
4.1.2 Se familiariser avec des éléments d'une théorie proposée et retenue.	- Fondements. - Principaux concepts. - Fonctionnement sommaire du modèle théorique. - Interrelations entre les diverses composantes.
4.1.3 Décrire sommairement les principales dimensions de son fonctionnement interne en référence à cette théorie.	- Facteurs positifs. - Facteurs défavorables. - Influence sur l'estime de soi. - Responsabilité personnelle: . donner et recevoir des marques d'attention.

COURS 4: Connaissance de soi 2

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
4.1.4 Décrire sommairement son comportement en relation avec les autres.	- Influence des facteurs positifs. - Influence des facteurs défavorables.
4.1.5 Décrire sommairement son comportement dans une situation de prise de décision.	- Influence des divers éléments de sa personnalité sur: . peurs, . préjugés, . liberté, . choix.
4.1.6 Établir les liens entre son fonctionnement interne, d'une part, et son comportement avec les autres et dans une prise de décision, d'autre part.	- Liens entre les divers aspects de sa manière d'agir. - Responsabilité. - Moyens de réappropriation.

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

COURS 5: Relation parent-enfant

SIGLE : GTA-157

VOLET I: RELATIONS INTERPERSONNELLES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET I : Prendre conscience de sa réalité et de celle des autres afin d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTEXTE

Les situations sociales d'aujourd'hui ont des retombées indiscutables sur les familles, sur les relations entre individus et sur les relations propres aux familles. De plus, la mutation des valeurs appelle à une réflexion et à des prises de conscience indispensables pour qui veut cheminer vers une maturité toujours grandissante.

Quant aux réalités familiales proprement dites, il faut signaler, entre autres, celles qui sont créées par l'éclatement des familles. Elles donnent lieu à de nouveaux modèles. Les séparations et les divorces brisent certes les liens conjugaux mais ne devraient briser en rien les liens parentaux. Ces situations font naître de nouveaux modèles parentaux et familiaux, plus souples, que l'on ne peut ignorer.

La relation parent-enfant constitue une des expériences humaines les plus fondamentales et les plus importantes dans la vie d'un homme ou d'une femme: tant au niveau de sa durée, que de son engagement et de sa globalité. Ce cours considère fondamentalement l'adulte comme un être relationnel et estime la relation parent-enfant comme un lieu privilégié d'apprentissage, d'expérience et de relation, tant pour le parent que pour l'enfant.

COURS 5: **Relation parent-enfant**

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CLIENTÈLE-CIBLE

- Ce cours s'adresse au parent soucieux de se situer face aux transformations et aux besoins que connaît actuellement la famille. Ce parent souhaite mieux se connaître et mieux connaître son enfant afin d'améliorer sa relation avec celui-ci, et mieux en saisir la complexité et la globalité. Le parent voit dans ce cours l'occasion de partager ses expériences vécues, de s'enrichir au contact de ses pairs et de se donner des outils pouvant l'aider à mieux vivre sa réalité parentale. Aujourd'hui, une famille peut être biparentale, monoparentale ou recomposée. Quel que soit le type de famille auquel il appartient, le parent demeure une personne à part entière, dans toute sa dimension parentale et familiale.

- Ce cours a été conçu pour les parents d'enfants de 6 à 14 ans. Mais il peut aussi rendre service à des parents d'enfants plus jeunes ou à des parents d'adolescents.

- On pourra s'inscrire à ce cours individuellement ou en couple.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

L'adulte est considéré comme l'agent premier de son apprentissage, d'où l'importance pour lui de s'approprier les objectifs de ce cours. Ceux-ci ne lui imposent pas de comportements stéréotypés, mais l'invitent à mieux se connaître, à mieux connaître son enfant, à comprendre certaines réalités importantes dans la relation parent-enfant. Devant ses problèmes, l'adulte doit parvenir à trouver ses propres solutions et préciser le type de relation qu'il désire vivre avec son enfant.

La formatrice ou le formateur facilite le cheminement personnel des adultes sur le plan intellectuel et affectif. La formatrice ou le formateur accompagne en quelque sorte les adultes qui cheminent, et devient pour eux un point de référence, un point de repère ou un point d'appui. La formatrice ou le formateur compte sur la capacité de chaque adulte d'accroître par lui-même sa compétence. L'expérience de chaque parent, ses réflexions, ses lectures et ses contacts en font un être en perpétuel apprentissage, en autoformation.

Avec ouverture, la formatrice ou le formateur considère la réalité de l'adulte (type de famille dans lequel il évolue, âge des enfants, étape de développement de ceux-ci) et, en conséquence, adapte contenu et exemples. La formatrice ou le formateur tient compte des inquiétudes de l'adulte et sensibilise ce dernier au fait que, dans cette démarche, il devra s'appuyer sur ses ressources plutôt que sur ses limites. Les résistances ainsi diminuées, les apprentissages en sont facilités. Il est également important de tenir compte des caractéristiques particulières du milieu de vie de l'adulte ainsi que de son origine culturelle.

Enfin, la formatrice ou le formateur veille à créer un climat de confiance et de respect de chaque adulte dans cette démarche de solidarité entre parents.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES (suite)

Ce cours se caractérise par sa façon de situer le parent face à son environnement. Il vise aussi à soutenir la démarche de chaque parent dans ses efforts pour améliorer l'environnement de son enfant. Enfin, il contribue à valoriser le rôle du parent et sa place dans la société.

Les intentions andragogiques qui précèdent servent les besoins individuels des parents. Toutefois, dans le domaine de la formation des parents, l'expérience acquise montre généralement que les parents bénéficient largement du support qu'ils trouvent dans des groupes de parents. Ainsi, dans la mesure du possible et sans en faire une condition d'apprentissage, on aura avantage à favoriser le recours aux ressources que peut offrir le groupe de formation.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTENU

Dans ce cours, chaque parent abordera les sujets suivants et sera invité à les traiter de façon personnalisée, selon sa propre situation. C'est dans cet esprit que le titre de chacune des trois parties est exprimé à la première personne.

PREMIÈRE PARTIE:

Moi, mon enfant et l'environnement.

- Description de la situation familiale.
- Reconnaissance de la globalité de la relation.
- Développement de la perception que l'on a de soi.
- Développement de la perception de son enfant.
- Connaissance des besoins mutuels.
- Accessibilité aux sentiments.
- Prise de responsabilité dans la relation avec l'enfant.
- Perception de l'impact de l'environnement.
- Définition de mon rôle par rapport à l'environnement.

DEUXIÈME PARTIE:

L'organisation et le fonctionnement de ma famille.

- Définition du style de vie familiale.
- Description des facteurs influençant le fonctionnement familial.
- Identification des règles familiales, leurs motifs, leurs visées.
- Évaluation des moyens de fonctionnement.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTENU (suite)

TROISIÈME PARTIE:

Les relations familiales et la communication avec mon enfant.

- Description de la communication familiale.
- Énumération de différentes façons de communiquer.
- Compréhension du processus de la communication.
- Inventaire des moyens pour faciliter la communication.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIF TERMINAL

5.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

En relation avec son environnement, présenter une description de ses ressources comme parent et de certains moyens envisagés pour les développer

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À partir de ses propres expériences et de ses conversations avec d'autres adultes de son milieu.
- À partir d'exemples tirés de sa propre expérience en tant que parent.
- Avec l'aide d'une personne-ressource.

Critères généraux de performance:

- Description des ressources signifiantes pour l'adulte en relation avec lui-même, avec son enfant et avec son environnement.
- Description sommaire du fonctionnement familial de l'adulte et des moyens utilisés pour prendre en compte les besoins des autres membres de l'unité familiale.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)

- Description de l'état actuel des communications au sein de la famille.
- Description de la pertinence perçue entre les moyens décrits et les changements souhaités:
  . au plan des ressources en général;
  . au plan du fonctionnement familial;
  . au plan de la communication.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
5.1.1 Décrire sa situation familiale.	- Constellation familiale: . caractéristiques, . personnes signifiantes, . liens, . réseaux, . environnement physique, social.
5.1.2 Démontrer l'importance et la continuité de la relation parent-enfant dans son ensemble.	- Implications de la relation parentale. - Dynamique personnelle et conjugale. - Spécificité des rôles dans la situation familiale.
5.1.3 Développer la perception que l'on a de soi comme "être en devenir" avec ses forces, ses limites, ses différences.	- Identification de ses forces et de ses limites. - Identification de ses habiletés. - Choix d'un renforcement positif. - Énumération des différences.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
5.1.4 Développer la perception que l'on a de son enfant comme un "être en devenir" avec ses forces, ses limites, ses différences.	- Portrait de son enfant: . caractéristiques positives; . caractéristiques négatives; . vérification des attentes du parent par rapport à son enfant; . définition des entraves au développement.
5.1.5 Identifier des moyens de satisfaire les besoins du parent et de l'enfant.	- Énumération des besoins du parent et de l'enfant. - Notes sur les besoins selon Maslow. - Interaction des besoins. - Facteurs influençant les besoins. - Moyens de satisfaire les besoins.
5.1.6 Évaluer sa capacité d'analyser clairement ses sentiments, ses comportements et ceux de son enfant.	- Sentiment: . indice de satisfaction d'un besoin; . indice de non-satisfaction d'un besoin. - Théorie sur la frustration, l'agressivité. - Observation de comportements.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
5.1.6 (suite)	- Discrimination de comportements acceptables, inacceptables: . rivalité et conflits entre enfants.
5.1.7 Décrire son désir d'amélioration dans la relation parent-enfant.	- Identification du type de relation vécue actuellement. - Vérification des attentes. - Choix d'un modèle plus satisfaisant.
5.1.8 Nommer des éléments de l'environnement, et leurs effets sur la relation parent-enfant.	- Énumération des éléments. - Analyse de leurs effets. - Définition de son rôle. - Choix d'une action par rapport à l'environnement.
5.1.9 Nommer des moyens favorisant le développement de ses ressources.	- Description des moyens: . liens avec ses ressources; . changements souhaités.
5.1.10 Décrire son style de fonctionnement familial.	- Définition de la famille. - Description de la famille d'hier et d'aujourd'hui. - Théorie sur les styles de vie familiale.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
5.1.11 Décrire des facteurs influençant le fonctionnement familial.	- Notion du temps dans la dynamique familiale. - Choix face au temps consacré. - Bilan de ce que je fais pour l'enfant. - Notion d'autonomie. - Processus d'apprentissage chez le parent - chez l'enfant. - Conditions d'apprentissage.
5.1.12 Identifier les règles familiales, leurs motifs, leurs visées.	- Inventaire des règles familiales. - Motifs - visées. - Théorie sur: . principes, . valeurs, . règles. - Identification des priorités.
5.1.13 Évaluer des moyens d'adapter le fonctionnement familial aux besoins de chacun.	- Théorie sur l'autorité: . avantages, . limites. - Moyens d'obtenir de la discipline.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
5.1.13 (suite)	- Notion sur punitions - récompenses. - Bilan de moyens retenus.
5.1.14 Décrire la communication vécue dans sa famille.	- Observation de la dynamique familiale. - Contribution de chacun des membres. - Influence personnelle sur cette dynamique familiale.
5.1.15 Nommer différentes façons de communiquer.	- Globalité de la communication. - Connaissance des portes d'entrée: . tête, coeur, corps. - Vérification des attentes du parent. - Identification de sa porte d'entrée et de celle de l'enfant.
5.1.16 Décrire le processus de la communication.	- Points forts et faibles de la communication avec l'enfant. - Émetteur - récepteur. - Illustration de la communication.

COURS 5: Relation parent-enfant

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
5.1.16 (suite)	- Théorie sur la communication. - Facteurs d'influence. - Types de langage et effets.
5.1.17 Inventorier des moyens de faciliter la communication.	- Expression de soi: . théorie, avantages, limites, effets. - Écoute: . exigences, difficultés, effets, habiletés à développer. - Ordres. - Alternance: expression - écoute. - Identification de conflit dans la famille. - Créativité dans solution de conflit. - Processus de solution de conflit.

PRÉSENTATION DU VOLET II:

VIE EN SOCIÉTÉ

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

Se préparer à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyen, citoyenne, ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire.

PROBLÉMATIQUE

On vit dans une société en changement perpétuel. Tout va si vite qu'on a parfois l'impression d'assister passivement à un spectacle. Si simple que cela puisse paraître, vivre en société, c'est vivre avec les autres. C'est donc de ne pas être exclu, c'est participer activement au changement.

Ce volet doit permettre à l'adulte de construire une image éclairée de la société dans laquelle il vit et ce, indépendamment du fait qu'il puisse s'identifier parfois en marge de celle-ci. Le budget, la consommation, le crédit, les lois et les droits sont des réalités de tous les jours et demeurent des avenues complexes, particulièrement quand les sources de revenus sont fragiles.

En situant l'adulte au coeur de son quotidien, le volet VIE EN SOCIÉTÉ pourra mieux cerner ses attitudes et ses habitudes de vie et lui permettre d'acquérir des connaissances et développer des habiletés et des attitudes nécessaires pour favoriser un équilibre entre ses attentes et celles de la société. C'est un sentier ouvert à la prise de responsabilité comme citoyen, citoyenne, c'est un grand pas vers l'autonomie.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

CLIENTÈLE-CIBLE

L'adulte en processus de formation est riche d'expériences de vie. Il a possiblement vécu l'abandon scolaire, le travail par intermittence, le chômage, l'aide sociale, l'isolement. Après un certain temps, occupé à prendre une distance face au monde scolaire, il revient avec une certaine force, enclin à envisager et à redéfinir son avenir. Les cours du volet VIE EN SOCIÉTÉ doivent le supporter dans cette démarche. L'adulte doit être valorisé dans son rôle social et être considéré comme un élément essentiel au progrès.

Les cours de ce volet s'adressent aux adultes désireux de réfléchir sur la situation d'exclu, de découvrir des moyens de support collectif et de prendre leur place dans la société.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

PRINCIPES DIRECTEURS

- L'acquisition et le développement de comportements et attitudes facilitant la vie en société.

  L'adulte doit pouvoir expérimenter de façon concrète des moyens lui permettant de mieux vivre en lien avec la collectivité. Il doit pouvoir les transférer facilement dans son quotidien et apprendre à s'en servir de façon spontanée.

- La perception de la réciprocité des droits et des responsabilités.

  L'individu vivant en société a des droits. Il doit, bien sûr, pouvoir identifier ces derniers et les faire valoir si ceux-ci sont bafoués mais il doit aussi reconnaitre les droits d'autrui et les respecter.

- La participation active à la vie de sa communauté.

  C'est l'essentiel. L'adulte doit pouvoir développer des liens avec ses divers milieux de vie, par exemple dans son centre de formation, dans son quartier, etc. En se rattachant de façon concrète à ses divers milieux de vie, l'adulte favorise, entre autres, l'émergence et la mise en valeur de son potentiel.

- Le développement de l'esprit critique, d'analyse et de synthèse.

  La société, telle qu'elle est présentée, demeure malgré tout complexe. L'adulte doit éviter des comportements magiques et pratiquer l'analyse des règles qui régissent la société pour bien cerner sa situation et faire les bons choix.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

TABLEAU DES COURS ET DES UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Budget et consommation	1	2	GTB-152
2	Droits et responsabilités au travail	1	2	GTB-153
3	Participation à la vie communautaire	1	2	GTB-154

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

COURS 1 : Budget et consommation

SIGLE : GTB-152

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET II : Se préparer à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyen, citoyenne ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Dans une société de consommation comme la nôtre, on n'a plus à élaborer pour expliquer l'importance de comprendre les règles de base d'un bon budget et les modes d'emploi de l'épargne et du crédit.

Ce cours ne prétend pas toucher les dédales de la Bourse. C'est par l'expérimentation à partir de situations concrètes que l'adulte pourra intégrer des notions théoriques, apprendre à les transférer dans sa vie quotidienne et ce, dans un but aussi terre-à-terre que: Vivre et non subir "ses fins de mois".

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse aux adultes qui ont des besoins en terme de planification budgétaire.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte l'évaluation des facteurs qui influencent sa situation financière.

- Favoriser chez l'adulte l'évaluation de son pouvoir réel sur sa situation financière.

- Favoriser chez l'adulte l'expérimentation et la pratique de nouvelles habiletés qui permettent d'induire un changement sur sa façon de gérer son budget.

- Favoriser chez l'adulte l'utilisation de son vécu tout au long de la démarche.

  Le fait de favoriser la mobilisation de l'adulte pourra lui permettre de transférer avec plus de facilité de nouvelles compétences dans sa vie quotidienne. Ainsi, l'adulte pourra-t-il porter une évaluation concrète sur les avantages qu'il peut récolter en modifiant certains éléments de sa façon de gérer son budget.

- Favoriser chez l'adulte l'apprentissage dans le plaisir.

  Se questionner de façon amusante sur des questions parfois stressantes permet d'enlever la charge émotive qui aurait pu normalement entraver la démarche de réflexion et d'intégration des connaissances.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Le but principal poursuivi par ce cours est de préparer l'adulte à mieux planifier sa situation financière tout en circonscrivant de façon réaliste le contexte dans lequel il peut le faire et les limites qui entravent sa pleine réalisation sur le plan financier.

Par le biais de ce cours, l'adulte pourra expérimenter des moyens concrets pour améliorer sa situation financière et rédigera, de la façon la plus facilitante possible, un journal mettant en évidence l'utilisation qu'il fait de ses ressources financières. Ceci dans le but de dresser un portrait de ses attitudes et comportements et de développer sa motivation à rationaliser son budget.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

1.1 Comportement attendu: Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire les dimensions à considérer ainsi que les étapes à franchir lors de l'évaluation de sa situation financière

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En se référant au bilan de sa propre situation financière.

Critères généraux de performance:

- Présence des principales dimensions personnelles.
- Présence des principales dimensions sociales.
- Logique de la séquence des étapes décrites.
- Présence d'éléments de réflexion sur la nature de ses responsabilités.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Se familiariser avec certaines notions de base nécessaires à la gestion de ses affaires.	- Notions de base: . besoins et sources financières; . modes de crédit. - Notions d'argent: . valeurs rattachées; . où va mon argent.
1.1.2 Décrire l'influence de certains facteurs pouvant influencer sa situation financière.	- Économie et consommation: . contexte économique; . facettes de la consommation; . situations spécifiques. - Choix de vie: . valeurs et incidences; . modes de vie; . attitudes de vie. - Gestion de ses affaires: . styles de gestion; . rôles.
1.1.3 Établir quelques constats sur le pouvoir qui peut être exercé en regard de sa situation financière.	- Limites, contraintes. - Éléments favorables: . la confiance d'autrui comme élément de pouvoir. - Contextes situationnels et individuels.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.3 (suite)	- Compétences: . capacités et limites; . savoirs. - Indépendance économique et autonomie financière: . relation entre revenus et autonomie; . facteurs incitant à l'indépendance; . autonomie financière; . interdépendance. - Responsabilités individuelles et sociales: . en tant que consommateur ou consommatrice; . ses besoins, ses valeurs et ses dépendants.
1.1.4 Décrire le mode d'utilisation de certains outils nécessaires à l'évaluation de sa situation financière.	- Répartition de ses revenus. - Obligations financières. - Son style de planification.
1.1.5 Tracer un bilan de sa situation financière dans la perspective d'une amélioration souhaitée dans la gestion de ses affaires.	- Rôles de la consommation et du crédit: . comment magasiner ses achats; . droits du consommateur; . crédit et endettement. - Les régimes: . impôts; . R.É.A.; . R.E.É.R.

COURS 1: Budget et consommation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.5 (suite)	- Besoins d'amélioration: . outils; . attitudes.
1.1.6 Faire son budget en tenant compte du bilan de sa situation financière.	- Principales étapes. - Attitudes. - Ressources.

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

COURS 2 : Droits et responsabilités au travail

SIGLE : GTB-153

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET II : Se préparer à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyen, citoyenne ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Le monde du travail est vaste et complexe. Le cours Droits et responsabilités au travail s'inscrit dans un contexte précis: amener l'adulte à bien circonscrire ses droits sur le marché du travail et à juxtaposer ses responsabilités comme travailleur, travailleuse ou futur travailleur, future travailleuse. Ainsi il devrait être plus en mesure de faire valoir ses droits, si nécessaire, et être enclin à respecter les balises qui régissent le monde du travail.

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à tous les adultes ayant possiblement vécu ou pouvant vivre une situation d'exclu du monde du travail; ils pourront être encouragés et mieux outillés pour faire valoir leurs droits, si nécessaire, et assumer leurs responsabilités au travail.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte la conception de son droit à une place sur le marché du travail.

- Favoriser chez l'adulte une prise de conscience de ses responsabilités comme travailleur et travailleuse.

- Situer l'adulte face à la réalité des droits et des responsabilités au travail.

CONTENU

Dans un premier temps, ce cours aborde les notions de droits et de responsabilités comme travailleur, travailleuse. Dans un deuxième temps, il rallie les droits et les responsabilités à divers champs d'application: le Code du travail, la Loi sur les normes du travail, la Loi sur la santé et la sécurité au travail, la Charte des droits et libertés et les organisations syndicales.

Dans un travail commun et partagé, l'adulte devra participer à la rédaction d'un bottin de ressources susceptible d'informer les travailleurs et les travailleuses sur leurs droits et leurs responsabilités.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Associer des ressources "sociétales" à l'exercice de ses droits et de ses responsabilités sur le marché du travail

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- L'adulte pourra se référer à l'ensemble des règles qui régissent le monde du travail.
- Ce travail pourrait être réalisé en petite équipe.

Critères généraux de performance:

- Présence des principaux droits et responsabilités.
- Justesse de la définition des droits et responsabilités identifiés.
- Pertinence de la définition des droits et responsabilités identifiés.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Comparer ses droits et responsabilités comme travailleur et travailleuse avec ceux de l'employeur et de l'employé.	- Notions de droits et responsabilités: . perceptions personnelles; . définition. - Droits et responsabilités de l'employé: . rendement au travail; . disponibilité au travail; . respect des autres; . etc. - Droits et responsabilités de l'employeur: . à partir de la loi. - Comparaison: . limites de chacun; . interrelations.
2.1.2 Distinguer divers aspects du monde du travail.	- Code du travail. - Loi sur les normes. - Syndicats. - Patronat. - Etc.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 Décrire les principaux aspects de la loi sur les normes du travail.	- La loi: introduction: . globalement; . qui est couvert; . qui ne l'est pas. - Secteurs d'application: . travail non-syndiqué; . travail à domicile; . travail au noir. - Domaines d'application: . salaire minimum; . mode de paiement; . temps supplémentaire.
2.1.4 Décrire certains aspects de la loi sur la santé et sécurité au travail et certains aspects de son application.	- Présentation de la loi. - Rôles de la C.S.S.T. - Principaux droits: . arrêt préventif; . droits plus spécifiques aux femmes. - Responsabilités personnelles: . envers soi; . envers autrui. - Responsabilités de l'employeur: . milieu de travail sécuritaire; . organisation du travail; . lieux.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.5 Décrire les recours possibles en cas de discrimination au travail.	- Discrimination au travail: . Charte des droits et libertés; . jeunes; . femmes; . orientation sexuelle. - Recours possibles: . comment faire une plainte et à qui s'adresser. - Exemples vécus: . exemples; . recours possibles.
2.1.6 Décrire le mouvement syndical en référence aux droits et responsabilités des travailleurs et des travailleuses.	- Fonctions d'un syndicat: . ce qu'est un syndicat; . rôles et fonction; . Code du travail. - Préjugés à l'égard des syndicats: . bref historique; . syndicalisme de lutte; . influence des médias. - Syndicalisation: . un droit; . reconnaissance des syndicats; . points de vue personnels. - Grandes centrales syndicales au Québec: . secteurs d'emploi couverts; . principales revendications.

COURS 2: Droits et responsabilités au travail

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.7 Inventorier des organismes susceptibles d'informer les travailleurs et les travailleuses sur leurs droits et responsabilités.	- Organismes: . gouvernementaux; . privés; . populaires.

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

COURS 3 : Participation à la vie communautaire

SIGLE : GTB-154

VOLET II: VIE EN SOCIÉTÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET II : Se préparer à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyen, citoyenne ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

S'engager socialement, c'est être acteur plutôt que spectateur, s'organiser plutôt que de se laisser ou "se faire organiser". C'est s'occuper de ses affaires, contribuer au changement, participer à l'amélioration de sa vie et de celle des autres.

On peut s'engager socialement par des actions et des prises de position individuelles dans la vie de tous les jours. Cependant, s'associer à des personnes partageant les mêmes intérêts, besoins et objectifs peut s'avérer utile, voire nécessaire, pour fournir des services inexistants, humaniser des ressources existantes, informer, éduquer, prévenir, faire des pressions, trouver de nouvelles solutions de rechange, etc. Connaître l'organisation et le fonctionnement d'un groupe d'action communautaire s'avère alors un atout pour qui veut s'initier davantage dans de tels groupes ou s'y engager.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse aux personnes qui sont engagées ou qui désirent s'engager dans l'action communautaire, et qui veulent mieux comprendre les principales composantes et le fonctionnement général d'un groupe d'action communautaire.

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte la connaissance et la compréhension des dimensions et du fonctionnement d'un groupe d'action communautaire.

- Fournir l'occasion de se situer par rapport à cette forme d'engagement.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

L'adulte pourra:

- **se situer par rapport à l'engagement social en fonction de sa condition et de ses milieux de vie.**

- **acquérir les notions nécessaires à la compréhension de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe d'action communautaire.**

- **identifier les groupes d'action communautaire de son milieu correspondants à ses intérêts.**

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

3.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire les principaux aspects et le fonctionnement général d'un groupe d'action communautaire correspondant à ses intérêts

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- **À partir d'un groupe d'action communautaire choisi, pour observation, en fonction de ses intérêts.**
- **À l'aide d'une grille fournie par la formatrice ou le formateur.**

Critères généraux de performance:

- Description adéquate des facettes d'un groupe d'action communautaire quant aux éléments suivants:
  - . besoins,
  - . orientations,
  - . action,
  - . organisation,
  - . pédagogie.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)	- Description adéquate du fonctionnement du groupe selon les éléments suivants: . structure du pouvoir, . règlements, . financement. - Justification du choix du groupe: liens entre les dimensions du groupe, son fonctionnement et les intérêts de l'adulte.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
3.1.1 Se situer par rapport à la participation à la vie communautaire.	- Engagement social: . définition; . différents types d'engagements communautaires: . social, . collectif. . importance de l'engagement social. . avantages et inconvénients. - Engagement individuel: . sa situation, sa condition; . sa responsabilité, ses besoins.
3.1.2 Distinguer les principaux aspects d'un groupe.	- Portrait général d'un groupe: . besoins, . orientation, . action, . organisation, . pédagogie.
3.1.3 Identifier les orientations d'un groupe.	- Composantes de l'orientation: . valeurs, besoins; . finalités, buts; . objectifs.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.4 Décrire les étapes du processus de l'action.	- Analyse d'un problème. - Définition d'un objectif. - Prise de décision. - Plan d'action. - Animation. - Évaluation.
3.1.5 Distinguer certaines composantes de l'organisation d'un groupe.	- Statut juridique. - Structure du pouvoir. - Règlements: . fonctionnement des règlements.
3.1.6 Situer le rôle de la pédagogie de l'action dans un groupe.	- Pédagogie. - Pédagogie de l'action. - Attitudes: manières d'être. - Manières de fonctionner.

COURS 3: Participation à la vie communautaire

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.7 Identifier les principales dimensions et le fonctionnement général d'un groupe d'action communautaire de son milieu et correspondant à ses intérêts.	- Choix du groupe: . besoins, . orientations, . actions, . organisations, . pédagogie, . etc. - Attentes face au groupe. - Participation possible.

PRÉSENTATION DU VOLET III:

SANTÉ ET SEXUALITÉ

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

Se préparer à la prise en charge de son bien-être physique, psychologique et social ainsi qu'à l'intégration harmonieuse des diverses dimensions de la sexualité à sa personnalité.

PROBLÉMATIQUE

On n'a plus à prouver que la qualité de la vie commence par la santé. D'ailleurs personne n'est à l'abri d'un déséquilibre, qu'il soit d'ordre physique ou psychologique, même les personnes les plus attentives et les mieux informées. La santé n'est pas que l'absence de maladie, c'est avant tout "être bien dans sa peau".

La société dans laquelle on vit nous a imposé un héritage chargé de contraintes, de dépendances, de gêne concernant la santé et la sexualité. Contrairement à ce que peut laisser suggérer l'avènement d'un battage publicitaire autour de ces thèmes, ces derniers demeurent encore du domaine personnel et privé. Même quand on est adulte, il n'en est pas moins difficile de se libérer de notions erronées qui ont malgré tout donné naissance à des attitudes parfois aveugles et résignées.

Ce volet doit permettre à l'adulte de questionner ses attitudes et ses habitudes de vie et d'être axé sur la connaissance des différents aspects de la santé et de la sexualité dans les dimensions physiques, psychologiques et sociales, ces dernières étant étroitement liées et interdépendantes. Il doit permettre à l'adulte d'envisager la modification de ses attitudes et habitudes de vie et de découvrir que l'information et la prévention sont souvent les remèdes les moins dispendieux et les plus efficaces.

Dans une société comme la nôtre, l'éducation à la santé et à la sexualité requiert autant de sollicitude que l'apprentissage du langage.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

CLIENTÈLE-CIBLE

L'adulte en processus de formation est confronté quotidiennement à une foule d'éléments qui se conjuguent et qui peuvent contribuer à l'existence d'un certain mal-être. Le chômage, l'aide sociale, l'histoire et le milieu de vie, être femme, monoparental, monoparentale, immigrant, immigrante, sous-entendent souvent que la santé ne dépend pas que de soi.

Être adulte n'est pas synonyme d'une responsabilisation de sa santé et d'une sexualité épanouissante.

Les cours du volet SANTÉ ET SEXUALITÉ s'adressent aux adultes désireux de remettre en question des attitudes, des dépendances et des habitudes de vie, d'initier des changements. Par ailleurs, ce cours ne s'adresse pas aux personnes qui sont à la recherche d'assistance et de recettes toutes faites.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

PRINCIPES DIRECTEURS

- <u>L'importance de la santé, de la sexualité, l'ampleur de leurs répercussions sur l'individu, sur l'épanouissement de la personnalité, sur la société</u>.

  Il ne s'agit pas de juger ou d'empêcher certaines attitudes, certaines visions du monde et de l'individu mais de présenter un éventail de démarches possibles pour que l'adulte puisse se remettre en question et s'exercer à prendre des décisions en ce qui concerne son bien-être et celui de la collectivité.

- <u>La responsabilisation de l'adulte face au maintien ou au retour au bien-être</u>.

  Il ne s'agit pas ici d'individualiser, de trouver des coupables. Il s'agit plutôt d'amener l'adulte à se prendre en main, à déployer une image suffisamment positive de lui qui puisse le pousser à prendre soin de lui et de son environnement.

- <u>Une référence constante aux expériences de vie, aux acquis de l'adulte</u>.

  Les divers aspects de la santé et de la sexualité touchés par le biais de ce volet doivent avoir une prise sur le vécu de l'adulte. De cette façon, ce dernier pourra mieux cerner les problématiques de la santé et de la sexualité en constatant qu'elles reposent sur des choses simples de la vie quotidienne.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

PRINCIPES DIRECTEURS (suite)

- Le développement de l'esprit critique, d'analyse et de synthèse.

  L'adulte, en ce qui concerne sa santé et sa sexualité, doit éviter les comportements magiques et pratiquer l'analyse de sa situation de vie avant de faire des choix et de poser des gestes: par exemple, l'utilisation des médecines douces n'est pas toujours appropriée. Il peut survenir des conséquences malheureuses si ces dernières sont utilisées à toutes les sauces.

- Une relation égalitaire entre adultes, formatrice, formateur.

  C'est un principe fondamental de l'andragogie qu'il importe de respecter afin de ne pas nuire à la motivation de l'adulte, à son désir de cheminer et de transférer dans ses situations de vie personnelle et collective ses connaissances et ses apprentissages dans les domaines de la santé et de la sexualité.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

TABLEAU DES COURS ET DES UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Vivre en santé	1	2	GTC-154
2	Vivre en forme	1	2	GTC-155
3	Bien-être et sexualité	1	3	GTC-156
4	Bien-être psychologique	1	2	GTC-157

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

COURS 1 : Vivre en santé

SIGLE : GTC-154

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET III : Se préparer à la prise en charge de son bien-être physique, psychologique et social ainsi qu'à l'intégration harmonieuse des diverses dimensions de la sexualité à sa personnalité.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

"Quand on ne s'occupe plus de son corps, ce dernier s'organise pour qu'on s'occupe de lui".

Vivre en santé fait autant référence à la maladie qu'à la santé elle-même. Le rythme de la vie quotidienne, les soucis, les responsabilités multiples font souvent en sorte de reléguer en arrière-plan l'importance d'entretenir sa santé. On parle alors beaucoup plus souvent de malaises, de difficultés à vivre, de l'absence de loisirs, de la rareté des moments de détente et bien sûr des visites aller-retour chez des professionnels de la santé.

Le cours Vivre en santé soulève toute la responsabilité de l'adulte face à sa santé en ce sens qu'il favorise une bonne connaissance des diverses ressources disponibles et des façons de les utiliser de façon critique. Il tend donc vers une plus grande prise en charge de sa santé.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse aux adultes désireux d'enclencher une démarche personnelle de prise en charge de leur santé. Ce cours ne doit donc pas être perçu comme l'occasion d'une longue consultation médicale.

Les adultes s'inscrivant à ce cours doivent être tentés par la recherche sur le terrain, par l'apprentissage dynamique et par l'utilisation constante des connaissances intuitives et des ressources personnelles.

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte la découverte de soi, la conscience de son corps.

- Favoriser chez l'adulte la compréhension de la notion de responsabilité face au maintien ou au retour à la santé.

- Favoriser chez l'adulte le développement de l'esprit critique, d'analyse et de synthèse.

  En ce qui concerne sa santé, l'adulte doit éviter les comportements magiques et pratiquer l'analyse de sa situation avant de faire des choix.

- Favoriser chez l'adulte l'acquisition d'une plus grande autonomie.

  Le fait de faire une expérience de prise en charge devrait permettre par la suite de renouveler avec plus de facilité d'autres expériences du même type.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Ce cours vise à sensibiliser l'adulte à la nécessité de devenir actif par rapport à sa santé. Il vise en second lieu à l'habiliter de façon concrète pour qu'il saisisse les différentes dimensions sous-jacentes à une prise en charge de sa santé par une exploration des moyens la favorisant mais également par une expérimentation de certains de ces moyens. L'adulte pourra, dans cette mesure, faire le point sur son processus personnel de prise en charge et identifier les changements qu'il pourrait initier.

De façon plus spécifique, dans un premier temps, l'adulte pourra réfléchir sur ce que sont la santé et la maladie sous différents angles. Dans un deuxième temps, il sera amené à situer, à cerner l'ensemble des responsabilités découlant du fait qu'il s'avère être le premier dépositaire de sa santé et des avantages à assumer ses responsabilités. En troisième lieu, l'adulte se familiarisera avec les différents savoirs reliés à la prévention et à des rapports efficaces et éclairés avec les ressources en santé. C'est à cette phase que l'adulte pourra pratiquer les différents savoirs en choisissant un malaise ou un problème de santé sur lequel il désire intervenir.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

1.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Dresser le bilan de son état de santé actuel et inventorier les moyens de prévention nécessaires au maintien de sa santé

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- Un soutien individuel devrait être fourni au besoin.

Critères généraux de performance:

- Bilan:
  . la présence d'éléments de réflexion sur les dimensions suivantes: attitudes, habitudes de vie, conditions physiques, psychologiques, sociales et environnementales;
  . le bien-fondé des liens établis entre ces dimensions.

- Inventaire:
  . la pertinence des liens entre les moyens de prévention inventoriés et les diverses dimensions considérées.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Contraster le concept expérientiel de santé et le concept officiel de santé.	- Définitions expérientielles: . importance de l'image de son corps; . choix personnels et de société; . moyens qu'on se donne. - Définitions officielles: . Organisation mondiale de la santé, Croix-Rouge, Unesco, Charte des droits et libertés; . sources parallèles; . différences entre ces approches. - Consultation médicale: . divers rôles joués par les professionnels de la santé; . protectionnisme; . etc.
1.1.2 Expliquer le rôle des différents éléments pouvant affecter l'état de santé et leurs interinfluences.	- Environnement. - Environnement psychologique. - Responsabilités face à l'environnement. - Alimentation. - Stress. - Utilisation de produits toxiques.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.3 Décrire les rôles et les responsabilités à différents niveaux où peut s'exercer une prise en charge de sa santé.	- Pouvoir personnel sur sa santé: . contraintes et avantages; . façons d'assumer ce pouvoir. - Consommation des services de santé: . abus, modération.
1.1.4 Décrire les étapes inhérentes au processus de prise en charge de sa santé et les conditions préalables de cette prise en charge.	- Processus de prise en charge: . décision d'intervenir; . autodiagnostic; . solutions possibles; . ressources; . traitement du malaise; . évaluation du processus. - Conditions de prise en charge: . situer son problème; . attitudes favorables à une intervention; . identification de la situation problématique.
1.1.5 Décrire les attitudes de base nécessaires à la prévention des malaises et maladies.	- Connaissances générales: . corps; . facteurs psychologiques; . attitudes aidantes et non-aidantes; questions à se poser.

COURS 1: Vivre en santé

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.6 Décrire les habiletés nécessaires à la prise en charge du traitement de ses malaises et maladies.	- Problématique. - Analyse des facteurs. - Moyens pour traiter. - Ressources. - Comportements. - Difficultés à la prise en charge.
1.1.7 Planifier la prise en charge de sa santé.	- Plan: . élaboration du plan à partir de ses apprentissages. - Identification des ressources: . liste des ressources; . rapport de consultation. - Préparation des échanges: . ressources et services offerts; . questions préalables; . comportements facilitants et non-facilitants.

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

COURS 2 : Vivre en forme

SIGLE : GTC-155

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET III : Se préparer à la prise en charge de son bien-être physique, psychologique et social ainsi qu'à l'intégration harmonieuse des diverses dimensions de la sexualité à sa personnalité.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Notre santé est agressée de multiples façons. Le rythme de vie, le stress, une alimentation rapide souvent abondante et déséquilibrée, le manque d'exercices et d'air pur favorisent une santé précaire. L'activité physique est nécessaire:

- pour équilibrer le rapport consommation et dépense d'énergie;
- pour permettre un bon fonctionnement des organes internes, en particulier le coeur et les intestins;
- pour favoriser le développement des muscles et la souplesse des articulations.

Une prise en charge de sa santé sous-entend le maintien de sa bonne forme physique par un programme d'activités conçu et adapté à ses propres besoins. Etre souple comme un chat... Pourquoi pas?

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Il s'agit d'une formation de base qui peut pallier à l'actuelle absence d'un module relié à la condition physique. Ce cours pourrait être offert de façon systématique à chaque session pour permettre à un plus grand nombre d'adultes d'inclure dans leur programme de formation une activité reliée à la condition et au développement physiques.

Ce cours peut s'adresser à tous les adultes.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte une réflexion sur l'importance de développer cet aspect de son vécu: sa forme physique.

- Favoriser chez l'adulte, une responsabilisation quant aux moyens à mettre en oeuvre pour être en forme physique.

- Permettre à l'adulte de se sensibiliser à l'activité physique par l'expérimentation, de façon à faire des choix éclairés et à prendre goût à l'activité physique.

- Favoriser chez l'adulte la prise en charge et l'acquisition d'une plus grande autonomie quant à sa forme physique.

Un des principes ayant guidé l'élaboration de ce cours est que l'apprentissage réel s'effectue lorsque la personne confronte données théoriques et expériences concrètes. Il est important que l'adulte puisse constamment référer à son vécu pour pouvoir induire un changement dans son quotidien et transférer ses apprentissages. De plus, l'adulte pourra intégrer l'activité physique à sa vie dans la mesure où il valorisera un programme d'activités physiques réaliste et adapté à ses besoins.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Ce cours amène l'adulte à se construire de façon éclairée un plan d'action visant l'amélioration de sa forme physique.

Pour ce faire, il sera mis en situation d'expérimenter diverses facettes de l'activité physique et d'explorer:

- les facteurs et conditions qui contribuent à une bonne forme physique;
- l'état actuel de sa condition physique;
- ses responsabilités en regard de sa propre condition physique.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Élaborer un programme personnel d'activités physiques

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À l'aide du support d'une ressource humaine spécialisée.
- À partir du bilan de sa propre condition physique.

Critères généraux de performance:

- Description pertinente des facteurs qui contribuent à une bonne forme physique.
- Description adéquate de l'état actuel de sa condition physique.
- Programme d'activités physiques réaliste et adapté à ses besoins.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maitriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Décrire les rôles que jouent différents facteurs en ce qui a trait à sa forme physique.	- Facteurs: . poids et alimentation; . facteurs héréditaires; . attitudes de vie; . facteurs environnementaux. - Évaluation de l'influence de ces facteurs sur l'ensemble de sa condition physique. - Interactions de ces facteurs.
2.1.2 Identifier les avantages à être en forme physique par rapport à ses besoins et les éléments de responsabilité de cette forme physique.	- Avantages: . avantages physiologiques et psychologiques; . limites et contraintes. - Responsabilités: . responsabilités personnelles; . responsabilités sociales.
2.1.3 Faire un bref bilan de sa forme physique.	- Historique de sa santé. - Hérédité. - Capacités physiologiques: . endurance cardio-vasculaire; . santé du dos.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 (suite)	- Incidences sur sa forme physique. - Habitudes de vie: . poids; . alimentation; . sommeil; . toxicomanie. - Impact de ces habitudes. - Connaissance des dangers reliés à l'exercice physique. - Conclusion: . motivation et choix.
2.1.4 Établir des priorités sur lesquelles portera son programme d'activités physiques et identifier les moyens de mise en forme appropriés.	- Priorités. - Techniques et approche de mise en forme: . sports; . cours; . techniques d'autodéfense; . yoga; . taï chi; . discipline personnelle; . etc. - Évaluation de ces techniques.
2.1.5 Élaborer une stratégie d'implantation de son programme.	- Aménagement. - Coûts.

COURS 2: Vivre en forme

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.5 (suite)	- Matériel. - Espace. - Temps.
2.1.6 Élaborer des mécanismes d'évaluation, d'auto-évaluation et de suivi de son programme.	- Ressources. - Discipline. - Valeur accordée au programme en lien avec la motivation du départ.

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

COURS 3 : Bien-être et sexualité

SIGLE : GTC-156

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET III : Se préparer à la prise en charge de son bien-être physique, psychologique et social ainsi qu'à l'intégration harmonieuse des diverses dimensions de la sexualité à sa personnalité.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTEXTE

Le mot sexualité suscite divers sentiments. On l'associe vite à la sensualité, à la génitalité, à la reproduction. Souvent, il fait naître des sourires gênés, un vocabulaire à saveur scientifique ou vulgaire. La sexualité demeure une réalité complexe, difficile à toucher. En la définissant, il faudrait respecter l'individualité des êtres humains et tenir compte des influences culturelles, des besoins sociaux, physiques et psychologiques. La sexualité est tout ce qui résulte du fait que l'individu existe comme homme ou comme femme. Elle fait donc référence à l'identité sexuelle, à l'image corporelle, aux rôles sexuels, à l'affectivité, à la procréation, etc.

S'entendre sur une définition de l'éducation à la sexualité n'est guère facile. Certains s'entendent pour dire qu'elle relève de la famille, d'autres de la famille et de l'école mais dans une visée identique et complémentaire. Certains s'y opposent. La sexualité serait du domaine personnel.

Les adultes ont peu ou pas la chance d'exprimer ouvertement leurs interrogations en regard de la sexualité. La tradition de contraintes imposées par notre société ne favorise guère la souplesse du corps et de l'esprit, ni le changement d'attitudes face à la sexualité.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTEXTE (suite)

De plus, les adultes sont aussi des parents ou des parents potentiels. Il incombe de les considérer comme des agents d'information et d'éducation dans ce domaine, autant auprès des enfants qu'auprès des adultes.

CLIENTÈLE-CIBLE

Les adultes s'inscrivant à ce cours devraient être disposés à une méthodologie de base axée sur la communication ouverte, préférablement en groupe.

La sexualité, de par les thèmes qu'elle soulève, risque de mettre en évidence certains rapports d'inégalité entre hommes et femmes. Pour permettre une meilleure compréhension de ces rapports et pour favoriser au maximum un climat d'unité et de confiance, il serait souhaitable que lorsque les activités sont faites en groupe, les participants et les participantes soient constitués d'un nombre égal d'hommes et de femmes.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

- Favoriser chez l'adulte une compréhension globale de la sexualité.

- Favoriser chez l'adulte l'acceptation des autres dans le respect de leur individualité.

- Favoriser chez l'adulte une réflexion sur ses valeurs et attitudes à l'égard de la sexualité et sur la façon dont elles sont influencées par les valeurs de notre société.

- Seconder l'adulte dans ses différentes démarches de remise en question.

- Favoriser un climat d'écoute, de respect et de confiance.

- Considérer l'adulte comme un agent d'information en matière de sexualité auprès de ses enfants ou futurs enfants, ainsi qu'auprès des adultes.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTENU

Ce cours vise à amener l'adulte à considérer la sexualité dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques et sociales. Le contenu constitue un minimum essentiel de thèmes pour bien circonscrire le sujet.

Les participants et participantes pourraient être incités à compléter leurs connaissances en physiologie et en biologie, particulièrement pour ce qui touche le système reproducteur humain. Cette démarche relève d'un choix personnel.

Les sujets abordés gravitent autour des grands thèmes suivants:

- les différentes conceptions de la sexualité;
- les rôles et stéréotypes sexuels;
- l'orientation sexuelle;
- la contraception;
- le plaisir;
- les maladies transmises sexuellement;
- l'exploitation sexuelle;
- les ressources.

Chaque thème est abordé de façon à cerner rapidement l'essentiel. Il ne s'agit donc pas d'une plongée en profondeur.

COURS 3: **Bien-être et sexualité**

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIF TERMINAL

3.1 Comportement attendu: Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire l'évolution de sa perception d'un aspect de la sexualité

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À partir d'un choix personnel parmi les thèmes abordés durant le cours.

Critères généraux de performance:

- Clarté de la description de sa perception de départ.
- Description des dimensions physiques, psychologiques et sociales de l'aspect considéré.
- Explication du choix du thème.
- Clarté de la description de sa nouvelle perception.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
3.1.1 Définir les dimensions de la sexualité et décrire les liens existants entre la santé et la sexualité.	- Dimensions de la sexualité: . dimension affective; . dimension physique; . dimension psychologique; . dimension sociale. - Conceptions sociales de la sexualité. . relativité des normes et des valeurs; . variation des valeurs selon les différentes cultures; . attentes de la société vis-à-vis la sexualité. - Développement d'une sexualité satisfaisante: . enfance, adolescence et âge adulte; . découverte de son corps; . influence de l'éducation sexuelle ou de son absence. - Lien entre santé et sexualité: . importance de la sexualité dans le développement de la personne.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.2 Départager sexualité et relation sexuelle.	- Ce qu'est la sexualité dans sa globalité: . génitalité; . reproduction. - Affectivité. - Tendresse et amour.
3.1.3 Se décrire comme un agent d'information dans le processus du développement sexuel.	- Rôle des parents dans l'éducation sexuelle des enfants. - Notre éducation et celle qu'on désire donner aux enfants. - Rôle social: information auprès des adultes et des jeunes.
3.1.4 Contraster ce que signifie stéréotypes et rôles sexuels dans la société et dans la vie de tous les jours.	- Société: . stéréotypes et rôles au travail, dans les relations interpersonnelles; . actions concrètes pour atténuer les rôles et les stéréotypes; . sexisme. - Vie de tous les jours: . exemples concrets vécus; . exemples des médias d'information, publicité, etc.; . réactions personnelles.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.5 Décrire l'influence de certains agents sociaux sur notre perception des rôles sexuels.	- Perception du sexe opposé: . exemples concrets tirés d'émissions de télévision, revues, etc.; . verbalisation de sa perception. - Pluralité des rôles sexuels: . rôles associés aux femmes; . rôles associés aux hommes; . liens avec les exigences sociales.
3.1.6 Décrire un certain nombre de préjugés sociaux et personnels en regard de l'orientation sexuelle afin de les mettre en perspective.	- Préjugés à l'égard de: . homosexualité, prostitution, etc.; . diversité des comportements sexuels; . responsabilités en regard de ces comportements. - Sexualité, expression personnelle: . sa perception de la diversité des comportements sexuels; . être en accord avec ses propres choix; . respect du choix d'autrui.
3.1.7 Décrire certaines des implications sociales et psychologiques de la contraception.	- Implications sociales et psychologiques: . dénatalité; . disponibilité face à la relation sexuelle; . avantages et inconvénients.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.7 (suite)	- Position de l'Église catholique: . normes et valeurs; . historique du rôle de l'Église dans l'éducation; . ses propres valeurs.
3.1.8 Se situer vis-à-vis divers aspects de la contraception: les moyens, leurs effets, la nature des responsabilités impliquées.	- Moyens de contraception et leurs effets: . méthodes "douces"; . méthodes "plus dures". - Effets physiques et psychologiques. - Relation sexuelle sans peur de grossesse. - Contraception et histoire. - Contraception et interruption volontaire de grossesse: . ce qu'est l'interruption volontaire de grossesse; . échec à la contraception; . un ultime recours, un droit. - Responsabilités face à la contraception: . responsabilités de la femme; . responsabilités de l'homme; . implications dans la vie sexuelle; . partage des responsabilités morales et physiques.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.9 Définir la notion de plaisir dans la sexualité.	- Notion de plaisir: . apport du plaisir dans la sexualité; . bien-être, épanouissement, communication, etc. - Valeurs et vie sexuelle épanouie.
3.1.10 Lier difficultés sexuelles et attentes sociales.	- Difficultés sexuelles et absence d'information. - Réponse sexuelle et difficulté de communication. - Attentes sociales chez les hommes et les femmes.
3.1.11 Définir globalement les maladies transmises sexuellement, leurs conséquences sur la santé et leurs implications personnelles et sociales.	- Définition. - Types de maladies. - Évolution des maladies. - Propagation. - Tabous: . faute morale, honte, mauvaise hygiène, etc. - Prévention: . consultation médicale assidue en lien avec l'activité sexuelle; . ressources.

COURS 3: Bien-être et sexualité

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.11 (suite)	- Conséquences et responsabilités: . conséquences de la propagation de la maladie; . conséquences psychologiques; . consultation médicale.
3.1.12 Critiquer les formes de commercialisation de la sexualité.	- Formes d'exploitation sexuelle: . types d'exploitation; . raisons; . violence physique et psychologique; . ressources; . place de la sexualité dans les médias. - Point de vue personnel: . son point de vue critique.
3.1.13 Identifier les ressources dans le domaine de la santé sexuelle et décrire ses réticences dans le domaine de la consultation.	- Consultation: . démystification; . privé et intimité; . importance du bien-être. - Ressources: . ressources possibles; . importance de consulter si nécessaire.

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

COURS 4 : Bien-être psychologique

SIGLE : GTC-157

VOLET III: SANTÉ ET SEXUALITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET III : Se préparer à la prise en charge de son bien-être physique, psychologique et social ainsi qu'à l'intégration harmonieuse des diverses dimensions de la sexualité à sa personnalité.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

La santé, c'est l'affaire de tous, et en tout temps. Depuis presque une décennie, la majorité de la population a été saisie de l'importance de veiller à sa santé. Il ne fait maintenant plus aucun doute, santé physique et comportements de vie sont interdépendants. L'influence sur la santé des habitudes reliées à l'alimentation, à l'exercice physique, à la consommation d'alcool, à l'usage du tabac et des autres drogues n'est plus à prouver.

De même, beaucoup de gens ont compris que personne n'est à l'abri de troubles émotifs. Nos émotions nous rendent tous plus ou moins vulnérables un jour ou l'autre. Les troubles d'ordre émotif engendrent des problèmes de toutes sortes. Ils se déguisent en petits problèmes quotidiens, si "quotidiens" qu'ils passent inaperçus jusqu'à ce qu'ils s'installent solidement et commencent à perturber notre vie. Chaque année, au Canada, ils sont l'objet d'au moins 50% des consultations médicales. Ils touchent plus d'individus que toutes les autres maladies combinées, y compris le cancer et les maladies cardiaques. En outre, ils ont fait tripler le taux de suicide chez les jeunes en moins de 20 ans.

La prise en charge de son bien-être psychologique est un pas vers l'autonomie. Pour ce faire, il ne s'agit pas de reléguer à l'arrière-plan l'aide des spécialistes de la santé mentale. Il s'agit plutôt d'apprendre à connaître ses limites, de savoir comment s'aider, s'entraider et, si cela devient nécessaire, de savoir qui et quand consulter.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse aux adultes désireux de s'interroger sur leurs façons de réagir aux divers événements de la vie quotidienne et d'adopter des habitudes favorisant un bien-être psychologique.

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Favoriser chez l'adulte la compréhension de la notion de responsabilité, l'acquisition et l'exercice d'une plus grande autonomie concernant son bien-être psychologique.

L'autonomie est un facteur indispensable au bien-être psychologique. Se connaître, découvrir ses aptitudes, ses ressources intérieures, être en contact avec les autres et avec son milieu en favorisant le maintien ou l'émergence de l'autonomie. Face aux difficultés de la vie quotidienne, les autres peuvent apporter une certaine aide mais, avant tout, c'est à chacun et chacune de prendre des initiatives.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Ce cours vise essentiellement à amener l'adulte vers une prise en charge de son bien-être psychologique. Pour ce faire, l'adulte sera initié à diverses notions et techniques lui permettant de mieux faire face aux petites ou aux grosses difficultés auxquelles tout individu est confronté au moins une fois dans sa vie!

- Notion de bien-être psychologique.
- Principales attitudes qui favorisent un bien-être psychologique.
- Dépression, suicide et alcoolisme.
- Signes avant-coureurs d'un trouble émotionnel.
- Quelques conseils pour mieux faire face aux difficultés.
- Comment s'entraider.

Tout en prenant conscience que les problèmes de la vie quotidienne touchent aussi ses proches, l'adulte sera amené à découvrir ses ressources intérieures et à les partager avec autrui.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

4.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire une stratégie de mise en oeuvre de moyens favorisant son mieux-être psychologique

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- Stratégie développée en référence aux 12 conseils suggérés (objectif 4.1.6).
- Dans le contexte d'une rencontre avec la formatrice ou le formateur.

Critères généraux de performance:

- Bilan sommaire de ses attitudes et comportements considérés comme étant favorables à son mieux-être psychologique.
- Description précise du domaine de vie auquel s'adresse cette stratégie.
- Justification de ce choix.
- Justification du choix d'un ou de quelques conseils.
- Pertinence et réalisme des moyens associés à ce ou ces conseils.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)	- Description articulée des étapes prévues de mise en oeuvre des moyens déterminés. - Présence d'éléments de réflexion sur le réalisme et la faisabilité de la stratégie. - Clarté et structure de la présentation en général.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
4.1.1 Définir la notion de bien-être psychologique.	- Bref historique: . la santé mentale dans le discours scientifique, dans son contexte social et historique. - Aperçu de la situation actuelle: . besoins et ressources. - Les trois dimensions du bien-être psychologique: . biologique, . psychologique, . social. - Parallèle entre le corps et le psychisme.
4.1.2 Évaluer l'importance des principales attitudes favorisant un bien-être psychologique en fonction de sa propre personnalité.	- Stabilité émotive en fonction de: . soi face à la réalité; . soi face aux changements; . soi face aux angoisses; . soi face à soi-même; . soi face aux autres; . soi face à l'hostilité. - Mécanismes de défense: . fonctions et limites.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
4.1.3 Décrire sommairement la maladie mentale.	- Maladie mentale: . nature; . multitude des causes: physiques, psychologiques et sociales; . comment la repérer. - Maladie mentale, déficience mentale et troubles émotionnels: . distinctions.
4.1.4 Réfléchir sur les problèmes les plus fréquents qui se rattachent à la maladie mentale.	- Problèmes les plus fréquents: . dépression, . suicide, . alcoolisme.
4.1.5 Se sensibiliser aux divers signes avant-coureurs d'un trouble émotionnel.	- Le moral est-il à la baisse? Cela arrive à tout le monde. - Signes avant-coureurs: . repli sur soi; . égocentrisme, altruisme; . insomnie; . hypocondrie; . sentiment d'impuissance et de dépendance; . etc.
4.1.6 Considérer certains conseils permettant de mieux faire face aux divers problèmes de la vie quotidienne.	- Problèmes de la vie quotidienne: sources de stress. Globalement: . situations qui engendrent le stress; . influence du stress.

COURS 4: Bien-être psychologique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
4.1.6 (suite)	- Comment faire face: 12 conseils: . assumer ses responsabilités; . essayer d'être une personne objective; . connaître et mettre à profit ses ressources intérieures; . ne pas essayer de faire face à ses problèmes seul, seule; . être positif, positive; . être réaliste; . ne pas viser la maîtrise totale et absolue; . envisager diverses solutions possibles; . procéder étape par étape; . reconnaître les signes annonciateurs du danger; . rester en bonne santé; . se détendre.
4.1.7 Se sensibiliser à certains comportements et attitudes à adopter lors d'une relation d'entraide avec ses pairs.	- Une relation d'aide basée sur des rapports égalitaires: . fonctions et limites. - Comment être efficace, de façon sympathique et chaleureuse. L'empathie: . savoir écouter; . savoir recevoir et décoder les messages; . savoir jusqu'où aller; - Savoir s'orienter vers des ressources adéquates.

PRÉSENTATION DU VOLET IV:

PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Clarifier son objectif professionnel, planifier son projet de formation et préparer son insertion ou sa réinsertion sur le marché du travail.

INTRODUCTION

Il suffit de côtoyer un peu les adultes qui reviennent aux études pour constater à quel point le travail fait partie de leurs préoccupations et de leurs objectifs de retour aux études. L'adulte qui vient reprendre ses études de niveau secondaire, le fait particulièrement pour:

Améliorer ses conditions de vie sur le marché du travail.

Il revient aux études parce qu'il est sans emploi et ce n'est pas par hasard s'il se retrouve dans cette situation. Il ne possède plus le minimum exigé par les employeurs soit la cinquième secondaire. Ces adultes viennent donc chercher un diplôme d'études secondaires mais la majorité ne savent pas où ils s'en vont. Rares sont ceux qui ont un but professionnel clair.

On constate qu'une majorité des adultes ne savent pas ce qu'ils feront après leur cinquième secondaire. On se rend compte que l'adulte qui revient aux études est souvent vu comme "non-employable" dans le contexte économique actuel. Il ne possède pas les prérequis de base, il manque de spécialisation, il n'a pas les qualités nécessaires et ne répond plus aux exigences de l'emploi.

La société ayant bien changé depuis l'abondance des emplois "non-spécialisés" d'une époque pas si lointaine à la rareté des emplois spécialisés d'aujourd'hui, l'adulte se trouve confronté avec le peu de qualifications qu'il possède et les compétences de plus en plus variées qu'on exige de lui.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

INTRODUCTION (suite)

L'informatique, la robotique et toute cette nouvelle technologie amènent une rationalisation du travail qui laisse loin derrière elle nombre de sans-emploi dépassés par cette évolution rapide.

Il apparait donc essentiel que ces adultes s'interrogent sur leurs perspectives professionnelles. De même, il est important qu'ils s'instrumentent pour retourner sur le marché du travail.

Cette démarche d'exploration professionnelle est intimement reliée à leur situation sociale et à leur formation, puisqu'elle permet aux adultes de donner un sens à leurs apprentissages. Elle permet également de faire le point et de planifier les actions à entreprendre pour se rendre plus "employable".

C'est donc dans cet esprit que sont élaborés les cours de formation: Bilan et choix professionnels, Planification de son projet de formation et À la recherche d'un emploi.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PROBLÉMATIQUE

Taux de chômage élevé chez la population adulte.

Les économistes s'entendent pour considérer comme "normal", un taux de chômage de 4 à 5%, alors qu'aujourd'hui, il se situe bien au-dessus de cette norme. C'est donc à cette réalité économique et sociale doublement défavorisante que doivent faire face les sans-emploi.

Cette nouvelle situation crée un problème au niveau de la main-d'oeuvre. Le nombre de travailleurs et travailleuses étant beaucoup plus élevé que le nombre d'emplois disponibles, cela amène une compétition plus grande sur le marché du travail. Pour être plus compétitif, l'adulte doit développer des capacités et des aptitudes dont il n'avait pas besoin auparavant.

L'employeur cherchant toujours une qualité supérieure chez la main-d'oeuvre, le travailleur et la travailleuse se doivent de s'adapter au changement de la situation. Ils doivent donc, par conséquent, développer leur "employabilité". Il leur faudra maintenant:

- fournir un travail de qualité supérieure;
- développer une polyvalence au travail;
- choisir de faire des concessions à ses conditions de travail;
- augmenter sa mobilité d'une région à l'autre;
- penser à créer son propre emploi;
- se réorienter plus d'une fois dans sa vie;
- se donner des façons efficaces de chercher de l'emploi.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PROBLÉMATIQUE (suite)

Évolution rapide du marché du travail.

Depuis quelques années, la technologie apporte sans cesse de nouveaux instruments pour améliorer ses conditions de vie au niveau du travail. Cette technologie introduit la robotisation dans les usines; les ordinateurs modifient les tâches de plusieurs pendant que l'écran cathodique supplante le livre et que des cerveaux électroniques scrutent notre univers. Les emplois sont en constante remise en question, s'ajustant continuellement à l'évolution technologique. On sera maintenant appelé à changer d'emploi 5 ou 6 fois dans notre vie. Cette situation nouvelle, bien que stimulante, incite quand même le travailleur et la travailleuse ainsi que les sans-emploi:

- à acquérir le maximum de connaissances de base;
- à s'ouvrir au changement;
- à s'adapter à des situations nouvelles;
- à réévaluer la notion du travail;
- à se réorienter souvent;
- à se spécialiser;
- à trouver de nouvelles solutions aux problèmes du travail;
- à développer de nouvelles aptitudes;
- à développer des compétences spécifiques.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PROBLÉMATIQUE (suite)

Le cercle vicieux: les plus démunis sont les plus durement touchés.

Plusieurs adultes qui fréquentent les centres d'éducation des adultes sont au prise avec une démotivation et une dévalorisation fortement teintées par leur sentiment d'inutilité. La plupart ayant vécu de nombreux échecs personnels, sociaux ou professionnels, ils sont rapidement désorientés face à tout ce qui leur arrive et plus particulièrement face à leur avenir. Habitués d'attendre, d'être dépendants, il est difficile pour eux d'orienter et d'organiser leur vie en fonction de leurs besoins et de leurs désirs.

Ce sont des gens pratiques qui vivent au jour le jour. Ils laissent parfois l'impression d'être ballottés par les événements et les gens, comme si ce qui leur arrive ne dépendait pas d'eux. Leur réalité financière ajoute à la précarité de leur situation et à l'instabilité continuelle de leur quotidien. Dans de pareilles circonstances, l'absence de choix professionnels et le manque de planification de leur vie devient un handicap important à leur réalisation personnelle.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

CLIENTÈLE-CIBLE

Adultes jeunes

Les jeunes adultes, c'est bien connu, sont les premiers à souffrir de la réalité économique actuelle. Un nombre dramatique de jeunes sont à se chercher de l'emploi à travers le Canada.

Les jeunes adultes les plus touchés par cette situation, sont:

- peu scolarisés;
- dévalorisés et démotivés;
- peu confiants en eux-mêmes;
- désorganisés face à leur devenir.

Adultes femmes

À cause des changements sociaux et économiques, et dans le but de redonner un sens à leur vie, plusieurs femmes après avoir travaillé pendant de nombreuses années à la maison, reviennent aux études:

Généralement ces femmes sont:

- devant le défi qui leur apparaît souvent insurmontable de terminer leurs études;
- peu conscientes de leur potentiel;
- sans plan de carrière;
- désemparées face au marché du travail.

Il existe également nombre de femmes qui confinées à des emplois cléricaux ne répondant plus à leurs aspirations, envisagent de nouvelles perspectives de carrière.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

CLIENTÈLE-CIBLE (suite)

Ces femmes sont généralement aux prises avec le sentiment de ne pouvoir se réaliser à travers leur quotidien professionnel, elles doutent de leur potentiel et sont peu informées sur les perspectives d'emploi et les possibilités de formation.

Adultes licenciés

Plusieurs adultes se retrouvent parmi le groupe de personnes qui, après avoir travaillé 10, 15 ou même 25 ans pour la même entreprise, se voient remerciées de leurs services parce que celle-ci se modernise, diminue ses activités ou que, tout simplement, elle ferme ses portes.

Ces gens sont souvent:

- peu scolarisés;
- peu polyvalents;
- déroutés face à leur devenir professionnel.

Adultes accidentés du travail

Certains adultes, victimes d'un accident de travail, se retrouvent parfois sans emploi et se doivent alors de requestionner rapidement leur but professionnel. Suite à un accident ayant laissé des séquelles plus ou moins importantes, ils se voient au prise avec une redéfinition en profondeur de leur devenir.

Ces adultes sont souvent:

- désorganisés quant à leur situation;
- déroutés face à leur devenir professionnel;
- peu confiants de se réaliser à nouveau comme travailleur et travailleuse.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PRINCIPES DIRECTEURS

- L'adulte est la seule personne à décider de ses actions et de son orientation.

  Il doit être habilité à prendre en charge son apprentissage.

- Les méthodes privilégiées devront permettre d'utiliser les expériences de l'adulte et de l'impliquer dans l'analyse de ses expériences.

  L'adulte possède une expérience qui lui est propre.

- Les motivations à apprendre de l'adulte reposent sur un besoin de se réaliser comme individu et d'être en mesure d'assumer les divers rôles sociaux qu'il a à jouer.

- Le processus de formation fait appel aussi bien aux émotions qu'à l'intelligence.

  L'état personnel de l'individu affecte son aptitude à apprendre. Afin de créer le climat le plus favorable qui soit, on doit se centrer sur les adultes avant de se centrer sur l'objectif.

- L'apprentissage (le changement de comportement ou la consolidation de comportement) est le résultat de l'intégration de l'expérience.

  Pour apprendre, il ne s'agit pas seulement de fournir des renseignements, il faut vivre des situations. Par l'expérience pratique, les notions apprises se concrétisent et prennent leur sens.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

TABLEAU DES COURS ET UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Bilan et choix professionnels	1	3	GTF-152
2	Planification de son projet de formation	1	2	GTF-153
3	À la recherche d'un emploi	1	3	GTF-154

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

COURS 1 : Bilan et choix professionnels

SIGLE : GTF-152

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET IV : Clarifier son objectif professionnel, planifier son projet de formation et préparer son insertion ou sa réinsertion sur le marché du travail.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTEXTE

Il suffit de côtoyer un peu les adultes qui reviennent aux études pour constater à quel point le travail fait partie de leurs préoccupations et de leurs objectifs de retour aux études. On note que, souvent, une majorité des adultes fréquentant les centres de formation n'ont aucune idée précise de leur but professionnel.

Comme chacun de ces adultes veut améliorer ses conditions de vie sur le marché du travail, il apparaît donc essentiel qu'ils se confrontent à leur objectif professionnel ainsi qu'à leur projet de vie.

CLIENTÈLE-CIBLE

Tout adulte provenant des programmes de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire. Il poursuit des études secondaires, à temps plein ou à temps partiel, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion sur le marché du travail.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Il serait indispensable que chaque adulte puisse bénéficier d'un suivi afin d'assurer une continuité à sa démarche de clarification de ses choix professionnels.

Même si la démarche de formation est individuelle, il est nécessaire pour bien cerner ou intégrer certains apprentissages d'organiser des activités de groupe.

CONTENU

Le cours Bilan et choix professionnels traite principalement de la clarification de choix professionnels: l'adulte sera amené à tracer un bilan personnel à partir de ses acquis expérientiels. Il aura également à identifier certains métiers selon ses propres intérêts et valeurs, en tenant compte des monographies d'emploi et de son bilan personnel. De plus, l'adulte apprendra à reconnaître et évaluer les différents facteurs pouvant influencer sa décision.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIF TERMINAL

1.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Préciser son ou ses choix professionnels

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En tenant compte de la pertinence des éléments de son bilan personnel.

Critères généraux de performance:

- Description conforme à la réalité des exigences des emplois considérés.
- Description des implications pour soi de ce ou ces choix professionnels.
- Présence d'éléments de réflexion sur l'exercice de son pouvoir sur ce ou ces choix.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Clarifier le pourquoi d'une démarche vers des choix professionnels.	- Raisons d'une démarche vers des choix professionnels. - Conséquences d'une démarche vers des choix professionnels. - Étapes d'une démarche vers des choix professionnels. - Conditions d'une démarche vers des choix professionnels.
1.1.2 Définir les composantes d'un bilan personnel.	- Définition d'un bilan. - Raisons de faire un bilan. - Contenu d'un bilan de choix professionnels: . connaissances; . compétences; . traits de personnalité; . expérience de vie, de formation et de travail.
1.1.3 Décrire ses expériences de vie, de formation et de travail.	- Définition du mot "expérience". - Façon de décrire ses expériences.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.3 (suite)	- Secteurs d'expériences: . formation; . travail; . activités personnelles.
1.1.4 Identifier les connaissances acquises par ses expériences de vie, de formation et de travail.	- Définition du mot "connaissance". - Comment identifier ses connaissances.
1.1.5 Identifier les aptitudes développées au cours de ses expériences de vie, de formation et de travail.	- Définition du mot "aptitude". - Aptitudes physiques. - Aptitudes générales. - Aptitudes relationnelles.
1.1.6 Identifier les traits caractéristiques de sa personnalité.	- Définition de l'expression "trait de personnalité". - Comment reconnaître les traits de sa personnalité. - Ses besoins. - Ses valeurs. - Ses intérêts. - Ses qualités. - Son tempérament.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.7 Rédiger son bilan en tenant compte des composantes d'un bilan personnel.	- Comment rédiger un bilan. - Bilan.
1.1.8 Décrire la vision de son avenir liée aux besoins et aux valeurs personnels à respecter dans le choix d'une profession.	- Vision de son idéal à partir de son passé et de son présent. - Précision de ses besoins et de ses valeurs.
1.1.9 À l'aide des monographies, sélectionner une ou des professions correspondant à ses intérêts et ses valeurs.	- Connaissances des instruments existants: . monographies; . Repères; . AREF; . CHOIX. - Utilisation des instruments: . codes; . informations; . contenu. - Signification des catégories du C.C.D.P.
1.1.10 Décrire les exigences des professions choisies.	- Définition des exigences: . salaire; . tempérament; . formation; . intérêts; . autres.

COURS 1: Bilan et choix professionnels

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.11 Comparer les exigences des professions aux caractéristiques de son portrait.	- Comment faire la comparaison. - Différences et ressemblances.
1.1.12 Évaluer la portée de ses choix.	- Définition des conditions de décision. - Facteurs internes: . besoins; . peurs; . motivation; . confiance en soi. - Facteurs externes. . pression familiale; . temps à investir; . mobilité géographique; . argent. - Conséquences de ses choix.
1.1.13 Planifier l'exercice de son pouvoir sur son ou ses choix professionnels.	- Définition de "pouvoir". - Moyens de se donner du pouvoir dans sa prise de décision et dans son action.

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

COURS 2 : Planification de son projet de formation

SIGLE : GTF-153

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET IV : Clarifier son objectif professionnel, planifier son projet de formation et préparer son insertion ou sa réinsertion sur le marché du travail.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

Les adultes sont très souvent perdus devant le système d'éducation avec son jargon de structures, de choix de cours, de crédits à acquérir, de préalables à posséder, etc. Ils manquent d'information suffisante pour être capable eux-mêmes de tracer leur profil de formation. Ils n'ont peu ou pas développé cette habileté à planifier, organiser et évaluer leur situation.

Voilà les raisons mêmes de ce cours qui a été conçu dans le dessein d'apprendre à planifier son projet personnel de formation.

CLIENTÈLE-CIBLE

Tout adulte provenant des programmes de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire. Il poursuit des études secondaires, à temps plein ou à temps partiel, en vue d'atteindre un objectif professionnel.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

L'adulte doit être confronté à une personne-ressource pour discuter de son plan d'action de son projet de formation.

CONTENU

Le cours Planification de son projet de formation traite principalement de l'élaboration d'un plan de formation adapté aux objectifs professionnels et personnels de l'adulte. Il identifiera les différentes alternatives de formation en tenant compte de ses connaissances, de ses compétences et des composantes de sa personnalité à développer. Ceci lui permettra d'établir ses objectifs de formation ainsi que d'analyser les moyens pour atteindre ces objectifs. Il aura appris à établir des modalités d'évaluation permettant la réalisation de son plan de formation.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Tracer le plan de son projet de formation

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En tenant compte du choix de son orientation professionnelle.
- À l'aide de toute documentation relative aux différents services de formation et d'aide aux étudiants et étudiantes:
  . aide financière;
  . information scolaire et professionnelle;
  . autres.
- À l'aide d'une personne-ressource au besoin.

Critères généraux de performance:

- Clarté des énoncés des objectifs de son projet de formation.
- Description des principales connaissances à acquérir et des principales compétences à développer.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)	- Présence d'éléments de réflexion sur la "faisabilité" du plan: . référence aux attitudes nécessaires; . évaluation du réalisme du plan; . identification des critères de suivi du déroulement du plan.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Définir les étapes de la démarche de planification de son projet de formation et énumérer les principales composantes d'un tel plan.	- Projet de formation: . définition; . importance. - Planification: . définition; . importance. - Démarche de planification. - Étapes de la démarche de planification. - Composantes d'un plan.
2.1.2 Énumérer les principales qualités d'un plan de formation et décrire les exigences au plan personnel, relatives à sa réalisation.	- Qualités d'un plan de formation: . en accord avec ses orientations; . actuel; . souple, malléable, ouvert; . réaliste. - Exigences personnelles: . énergie; . discipline; . concentration; . détermination; . persistance; . audace; . autres.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 Analyser son choix professionnel ainsi que les motivations sous-jacentes.	- Motivations. - À partir du choix professionnel: . nature du travail; . formation requise; . intérêts et conditions de travail; . réalités du marché du travail; . avantages et inconvénients. - Analyse.
2.1.4 Faire un bilan personnel des connaissances à acquérir et des compétences à développer en fonction de son choix professionnel.	- Étapes de formation. - Préparation spécifique. - Attentes généralisées sur le marché du travail. - Attentes probables sur le marché du travail. - Qualités personnelles à développer.
2.1.5 Définir et préciser les objectifs de son projet de formation.	- Préciser ses buts.
2.1.6 Mobiliser les ressources internes et externes qui supportent la réalisation de son projet de formation.	- Mobiliser ses ressources internes. - Affirmation face à soi-même: . les mots; . les images.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.6 (suite)	- Support concret. - Mobiliser ses ressources externes.
2.1.7 Analyser les moyens relatifs à l'atteinte de ses objectifs de formation.	- Qualités nécessaires à l'établissement de moyens. - Objectifs de formation précis et mesurables. - Objectifs de formation "dégonflés". - Inventaire des moyens. - Analyse des moyens: . grille d'évaluation des moyens.
2.1.8 Établir l'échéancier de réalisation de son projet de formation.	- Échéancier global et priorités.
2.1.9 Déterminer des critères d'évaluation nécessaires au suivi de son plan de formation.	- Importance d'évaluer. - Critères d'évaluation: .exemples: - atteinte du but; - efficacité des moyens; - respect de l'échéancier; - influence des événements extérieurs; - autres. - Quand évaluer.

COURS 2: Planification de son projet de formation

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.10 Identifier les attitudes nécessaires à la réalisation de son projet de formation.	- Qu'est-ce qu'une attitude? - En relation avec son projet de formation, identifier ses attitudes: . attitudes à modifier; . attitudes à développer; . attitudes à acquérir.

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

COURS 3 : À la recherche d'un emploi

SIGLE : GTF-154

VOLET IV: PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET IV : Clarifier son objectif professionnel, planifier son projet de formation et préparer son insertion ou sa réinsertion sur le marché du travail.

COURS 3: À la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITÉS: 3

CONTEXTE

Dans un marché du travail où la concurrence est de plus en plus forte et où la qualité est des plus recherchée, il devient difficile de se trouver un emploi, sans se préparer à cette démarche. Les adultes se retrouvent, pour la très grande majorité, désarmés devant cette tâche à accomplir.

Il faut donc pour qui que ce soit, qui cherche du travail, se développer dans ce domaine un bagage d'habiletés et devenir tout au moins compétitif avec l'ensemble des chercheurs et chercheuses d'emploi.

CLIENTÈLE-CIBLE

Tout adulte provenant des programmes de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire ou de tout autre programme visant l'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail.

COURS 3: À la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITES: 3

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Nous proposons que l'évaluation de ce cours soit faite sur les habiletés à utiliser les instruments et la maîtrise des techniques.

Même si la démarche de formation est individuelle, il est nécessaire, pour bien cerner ou intégrer certains apprentissages, d'organiser des activités de groupe.

CONTENU

Par le cours À la recherche d'un emploi, l'adulte apprendra à reconnaître les réalités du marché du travail. Il prendra conscience des nouvelles exigences du monde de l'emploi. De plus, l'adulte s'appropriera différents instruments et techniques, tels que le curriculum vitae, la lettre de présentation, les techniques d'entrevue de sélection ainsi que les techniques de recherche active d'emploi. Il sera capable d'appliquer concrètement les apprentissages effectués en initiant une recherche d'emploi sous supervision.

COURS 3: À la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITES: 3

OBJECTIF TERMINAL

3.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Déterminer une stratégie d'utilisation des instruments et des techniques de recherche d'emploi

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En tenant compte de son orientation professionnelle.
- En référant à des emplois sélectionnés pour soi.

Critères généraux de performance:

- Cohérence dans la stratégie retenue.
- Description des instruments et des techniques privilégiés.
- Présence d'éléments de réflexion sur la praticabilité de sa stratégie en référence à la situation actuelle du marché du travail.

COURS 3: A la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
3.1.1 Expliquer dans quelle mesure les réalités liées au marché du travail peuvent influencer son intégration au marché du travail.	- Définition globale du marché du travail. - Réalités du marché du travail; contraintes et possibilités: . chômage; . concurrence; . mobilité; . formation spécialisée; . développement technologique; . instabilité économique; . nouveaux emplois; . emplois à la hausse; . création (emploi - entreprise). - Conditions de travail: . horaire; . salaire; . santé; . etc.
3.1.2 Expliquer comment les attitudes, comportements et qualités peuvent aider ou nuire à son intégration au marché du travail.	- Présentation des attitudes, comportements et qualités recherchés par les employeurs: . polyvalence; . ouverture au changement; . formation continue;

COURS 3: A la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITES: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.2 (suite)	. capacité d'adaptation; . implication dans l'entreprise; . autonomie; . motivation au travail; . ponctualité; . etc. - Impact de ses attitudes, comportements et qualités sur l'emploi.
3.1.3 Définir les attitudes à acquérir dans la recherche d'un emploi.	- Définition de la recherche d'emploi: . insertion; . réinsertion. - Mon portrait: . comme employé ou employée; . comme chercheur ou chercheuse d'emploi. - Comment aborder la recherche d'emploi: . attitude; . questionnaire sur les attitudes; . comportements et qualités au travail.
3.1.4 Décrire les techniques de recherche d'emploi.	- Etapes d'une recherche d'emploi. - Ressources: . centres d'emploi; . journaux - revues;

COURS 3: À la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.4 (suite)	. relations - contacts personnels; . bottin des employeurs; . téléphone; . formulaires d'emploi. - Liste des emplois et employeurs. - Informations à recueillir sur emplois et entreprises.
3.1.5 Décrire les différents types de curriculum vitae et rédiger son curriculum vitae.	- Histoire du curriculum vitae. - Nature et rôle du curriculum vitae. - Modèles de curriculum vitae. - Rédaction du curriculum vitae. - Ordonnance des éléments de son curriculum vitae. - Présentation du curriculum vitae.
3.1.6 Décrire les différents types de lettre de présentation et rédiger une lettre de présentation.	- Introduction. - Contenu de la lettre: . types de lettres; . exemples.

COURS 3: À la recherche d'un emploi

NOMBRE D'UNITES: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.7 Distinguer les caractéristiques d'une entrevue.	- Contenu d'une entrevue: . présentation; . réponses appropriées; . questions; . etc. - Types d'entrevue: . information; . sélection; . engagement. - Conseils pratiques: . information à recueillir; . attentes de l'employeur; . question discriminatoires; . négociation; . franchise; . etc.
3.1.8 Se sensibiliser à l'importance de certaines attitudes et de certains comportements en entrevue.	- Énumération des attitudes. - Énumération des comportements. - Attitudes et comportements avant l'entrevue. - Attitudes et comportements durant l'entrevue. - Conseils sur l'apparence physique.
3.1.9 Expérimenter une entrevue de sélection.	- Préparation à l'entrevue. - Expérimentation de l'entrevue sur vidéo.

COURS 3: **À la recherche d'un emploi**

NOMBRE D'UNITÉS: 3

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.10 Évaluer une entrevue de sélection.	- Raisons d'une évaluation. - Critères d'une évaluation. - Notation de l'entrevue. - Corrections à apporter.
3.1.11 Élaborer un plan de recherche d'emploi.	- Étapes d'une planification: . quoi; . qui; . quand; . où; . etc. - Court terme et long terme.
3.1.12 Initier une recherche d'emploi sous supervision.	- Expérimentation. - Facteurs influençant la recherche: . motivation; . confiance en soi; . réussite - échec; - Évaluation périodique. - Réajustement du plan.

PRÉSENTATION DU VOLET V:

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Améliorer ses apprentissages par une meilleure gestion de ses ressources personnelles et de celles disponibles dans son milieu pour réaliser son plan de formation.

PROBLÉMATIQUE

Dans la pratique quotidienne, il est souvent possible de constater que l'adulte traîne avec lui un passé chargé de perceptions, d'attitudes et de comportements parfois négatifs à l'égard du système scolaire et des apprentissages. Il manque généralement de confiance en lui et craint de se retrouver en situation d'échec. Malgré son désir et sa volonté d'apprendre, l'ombre de l'insuccès persiste.

Par rapport à l'enseignement individualisé plus spécifiquement, il est aussi possible d'observer une certaine difficulté d'adaptation. L'adulte doit s'ajuster à ce nouveau mode de fonctionnement.

Prendre ses apprentissages en main nécessite une autonomie pour laquelle il peut ne pas avoir été préparé: l'enseignement traditionnel l'ayant bien souvent contraint et conditionné à une relation de dépendance et de passivité.

Les cours proposés dans ce volet pourront amener graduellement l'adulte, dans ses apprentissages, à considérer et à utiliser davantage ses ressources personnelles et celles du milieu. Ces cours pourront aussi lui faire reconnaître la nécessité de l'autonomie et l'amener à la juger essentielle dans l'apprentissage individualisé.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

CLIENTÈLE-CIBLE

Les cours de ce volet s'adressent aux adultes qui ont laissé les études depuis un certain nombre d'années et qui, visiblement, manquent très souvent de confiance dans leurs capacités face au monde scolaire.

Toutefois, ces cours semblent moins importants pour certaines catégories d'apprenants et d'apprenantes:

- les adultes venant du CEGEP et qui sont à l'Éducation des adultes pour compléter quelques cours;
- les travailleurs et les travailleuses qui ont une expérience nécessitant un bon sens de l'organisation.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

PRINCIPES DIRECTEURS

- Tenir compte de l'expérience de l'adulte.

  Il importe de respecter la spécificité de l'apprenant et de l'apprenante adulte et de s'ajuster à la diversité des expériences de vie, des expériences de travail, des environnements, des cultures et des valeurs qui ne sont pas toujours identiques.

- S'ajuster aux différences individuelles.

  Il convient aussi de s'adapter aux différences individuelles. Les formateurs ou les formatrices doivent en tenir compte dans leurs interventions.

- Favoriser l'andragogie du succès.

  Il est souhaitable d'utiliser la pédagogie, plutôt l'andragogie du succès. Les moyens suggérés peuvent être les suivants:
  - une attitude réceptive et chaleureuse;
  - un support discret et soutenu;
  - un encouragement constant;
  - des félicitations opportunes.

- Considérer les acquis de l'adulte.

  À travers la démarche proposée, l'adulte doit arriver à connaître ses forces, ses faiblesses et ses acquis. Il devra travailler à réinvestir ses ressources personnelles, lesquelles pourront lui profiter et enrichir sa façon d'apprendre.

  Dans l'ensemble, les cours qu'offre ce volet proposent à l'adulte l'acquisition de moyens adaptés à ses besoins. Ces moyens pourront d'abord lui permettre d'être plus à l'aise en situation d'apprentissage et ensuite le conduire, en tant qu'apprenant ou apprenante, à plus d'autonomie.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

TABLEAU DES COURS ET UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Initiation au système d'apprentissage individualisé	1	1	GTG-152
2	Processus de lecture et de recherche d'information	1	2	GTG-153
3	Stratégies d'étude et de passation d'examen	1	2	GTG-154

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

SIGLE : GTG-152

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET V: Mieux gérer ses ressources personnelles et celles de son milieu dans le contexte de la réalisation de son plan de formation.

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

NOMBRE D'UNITÉS: 1

CONTEXTE

L'adulte, se rappelant les situations vécues en enseignement traditionnel, semble un peu inquiet quand on lui propose l'enseignement individualisé.

Pour réussir à organiser ses apprentissages, il doit connaître le nouveau format d'enseignement qui lui est proposé et en apprécier les caractéristiques.

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à l'adulte qui, ayant quitté les études, récemment ou non, s'inscrit à un cours en enseignement individualisé.

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

NOMBRE D'UNITÉS: 1

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

L'adulte, initié à l'apprentissage individualisé, doit arriver à mieux gérer son rythme et sa manière d'apprendre, tout en se préoccupant de sa motivation. Il doit aussi considérer ses ressources personnelles et apprendre à les utiliser de façon plus appropriée.

Progressivement, l'adulte est amené à découvrir la nécessité et le plaisir de l'autonomie dans la gestion de son apprentissage et le fait qu'il en est le premier responsable.

CONTENU

Ce cours permet à l'adulte de connaître les principales caractéristiques de l'enseignement individualisé, de comparer ce format avec celui de l'enseignement traditionnel et de voir quelles en seront les implications pour lui et pour le milieu.

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIF TERMINAL

1.1 **Comportement attendu:**

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire les implications des caractéristiques propres à l'apprentissage individualisé

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En référence à la situation du milieu où l'apprenant, l'apprenante entend poursuivre ses études.

Critères généraux de performance:

- Description adéquate des principales caractéristiques:
  . approche andragogique;
  . données organisationnelles;
  . mode d'évaluation;
  . etc.
- Présence d'éléments de réflexion sur les implications personnelles.
- Présence d'éléments de réflexion sur les implications pour le milieu.

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Définir les principales caractéristiques à considérer lors de la description d'une approche d'apprentissage.	- Caractéristiques générales. - Place de l'apprenant et de l'apprenante. - Place des divers intervenants et intervenantes.
1.1.2 Définir les caractéristiques d'une approche traditionnelle.	- Caractéristiques d'une approche traditionnelle. - Place de l'apprenant et de l'apprenante. - Place des divers intervenants et intervenantes.
1.1.3 Décrire les caractéristiques d'une approche individualisée.	- Caractéristiques d'une approche individualisée. - Place de l'apprenant et de l'apprenante. - Ressources humaines. - Interrelations. - Éléments particuliers: . rythme; . acquis; . lieux; . autres éléments.

COURS 1: Initiation au système d'apprentissage individualisé

NOMBRE D'UNITÉS: 1

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.4 Relier les implications personnelles aux caractéristiques d'une approche individualisée.	- Prise en charge. - Motivation. - Gestion du temps. - Horaire personnel. - Organisation. - Échéancier. - Utilisation du matériel d'apprentissage. - Moments d'évaluation.
1.1.5 Relier les implications pour l'environnement éducatif aux caractéristiques d'une approche individualisée.	- Accueil. - Tests de classement. - Référence. - Récupération. - Matériel d'apprentissage. - Atelier. - Suivi.
1.1.6 Comparer les deux approches pour y trouver des avantages.	- Évaluation des apprentissages. - Comparaison des avantages, des inconvénients et des exigences. - Évaluation personnelle.

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

SIGLE : GTG-153

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET V : Mieux gérer ses ressources personnelles et celles de son milieu dans le contexte de son plan de formation.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

L'adulte, très souvent, ne sait pas comment faire ou se décourage facilement quand il doit travailler seul dans les cahiers, les livres de référence ou avec le matériel audio-visuel.

Méconnaissant quelquefois ses propres ressources, il éprouve de la difficulté à trouver, à reconnaître et à traiter l'information: il a tendance à abandonner facilement ses recherches.

CLIENTÈLE-CIBLE

Le cours Processus de lecture et de recherche d'information conviendra, plus particulièrement, à l'adulte qui ne sait pas quoi chercher, où et comment le faire.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Ce cours invite l'adulte à découvrir et à questionner ce qu'on lui présente ou ce qu'il trouve dans une lecture et une recherche d'information. Sachant faire une utilisation mieux appropriée de quelques ressources suggérées, il arrivera à travailler seul plus facilement et de façon plus efficace.

CONTENU

À la suite d'un besoin d'information clairement identifié, l'adulte pourra apprendre, dans ce cours, à trouver les sources d'information, à relever l'information relative à sa recherche, à la sélectionner, puis à organiser cette information. Tout au long de son apprentissage, il évaluera la pertinence de l'information retenue.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Planifier une démarche de lecture et de recherche d'information

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- À partir d'un besoin d'information relié à un objectif d'apprentissage.

Critères généraux de performance:

- Présence d'un résumé de lecture.
- Qualité du résumé des informations recueillies.
- Clarté et concision de la définition du besoin d'information.
- Pertinence des sources d'information identifiées.
- Présence d'un plan d'organisation des informations recueillies.
- Présence d'une grille d'évaluation de l'information disponible.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Identifier les facteurs favorisant ou défavorisant l'apprentissage dans une situation de lecture.	- Définition de la lecture. - Importance de la lecture. - Qualités du lecteur ou de la lectrice efficace. - Principes de base de la lecture efficace: . conditions matérielles nécessaires; . conditions psychologiques idéales. - Buts de la lecture: . technique du survol; . technique du repérage; . technique de l'écrémage. - Pousser les limites du vocabulaire.
2.1.2 Choisir des moyens pour aider sa compréhension lors de lectures.	- Méthode de lecture active des manuels scolaires. - Méthode de lecture active pour lire plusieurs livres de référence pour un seul travail. - Stratégie de changement.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 Définir clairement le besoin d'information relié à l'apprentissage.	- Éléments à considérer dans le choix d'un sujet: . intérêt personnel; . intérêt du lecteur ou de la lectrice; . dimension du sujet; . temps disponible; . ressources disponibles.
2.1.4 Inventorier complètement les ressources disponibles dans son milieu pour trouver de l'information.	- Sources écrites. - Sources audiovisuelles. - Sources orales: . définition d'une entrevue. . types d'entrevue; . marche à suivre.
2.1.5 Établir des critères en vue de sélectionner l'information disponible.	- Plan de travail provisoire.
2.1.6 Sélectionner l'information pertinente trouvée dans les sources accessibles.	- Fichier-sujet. - Lecture des documents.
2.1.7 Structurer l'information retenue.	- Fiche documentaire: . fiche de citation; . fiche de résumé; . fiche de commentaires.

COURS 2: Processus de lecture et de recherche d'information

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.8 Utiliser l'information.	- Organisation des fiches documentaires. - Choix final du sujet. - Plan de travail détaillé: . introduction; . développement; . conclusion.

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

SIGLE : GTG-154

VOLET V: ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET V : Mieux gérer ses ressources personnelles et celles de son milieu dans le contexte de la réalisation de son plan de formation.

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

L'adulte, dans bien des cas, a de la difficulté à s'organiser en situation d'apprentissage et ignore sa façon d'apprendre. Quand il étudie, il est souvent trop préoccupé par l'examen, vivant ainsi un stress continu et inutile. Il se prépare souvent mal à l'examen par méconnaissance de stratégies d'étude et de passation d'examen.

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse surtout à l'adulte désireux de découvrir une façon personnelle d'apprendre ou qui recherche des moyens pour étudier efficacement et mieux réussir. Ce cours pourra aussi aider celui ou celle qui a de la difficulté en situation d'examen.

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Ce cours propose à l'adulte des outils et des moyens qui pourront l'aider à mieux s'organiser dans ses apprentissages, à mieux se connaître comme apprenant ou apprenante et à considérer un examen comme une étape, ni plus ni moins importante que celles qui ont précédé dans ce processus de l'apprentissage.

CONTENU

Pendant ce cours, l'adulte pourra d'abord apprendre à connaître certains facteurs favorisant ou défavorisant l'apprentissage d'une discipline, puis découvrir sa personnalité à l'étude et aux examens. Il pourra aussi évaluer sa façon de travailler et de se préparer aux examens et, finalement, choisir parmi des stratégies proposées, celles qui lui conviennent le mieux.

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

3.1 **Comportement attendu:**

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Décrire une stratégie d'étude et une stratégie de passation d'examen

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En se référant à son mode d'apprentissage et à sa personnalité.

Critères généraux de performance:

- Description adéquate des aspects organisationnels et personnels des stratégies.
- Pertinence des liens.
- Présence d'éléments de réflexion sur le progrès réalisé.

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
3.1.1 Identifier certains facteurs favorables ou défavorables au travail intellectuel.	- Attention. - Concentration. - Sens de l'observation. - Mémoire.
3.1.2 Décrire ce qui favorise ou défavorise l'apprentissage.	- Contrôle des émotions. - Affirmation de soi.
3.1.3 Choisir des stratégies qui favoriseront l'apprentissage.	- Stratégie d'étude. - Gestion du temps. - Prise de notes. - Travail d'équipe.
3.1.4 Décrire certaines facettes de sa personnalité en situation d'examen.	- Attitudes. - Comportements à l'examen.
3.1.5 Évaluer sa façon de se préparer aux examens.	- Types de préparation. - Moyens utilisés. - Auto-évaluation.

COURS 3: Stratégies d'étude et de passation d'examen

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
3.1.6 Choisir des stratégies permettant de mieux se préparer aux examens.	- Préparation à long terme. - Préparation à court terme. - Gestion de son stress. - Moyens à utiliser.

PRÉSENTATION DU VOLET VI:

CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

BUT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

Favoriser chez l'adulte sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

Prendre conscience des valeurs qui sous-tendent son propre cheminement spirituel* ou religieux afin de favoriser la cohérence dans sa vie.

PROBLÉMATIQUE

Les adultes possèdent des valeurs, plus ou moins bien identifiées, qu'ils ont acquises par le truchement de la famille, du système d'éducation ou de l'organisation sociale et politique, voire du monde du travail ou de la religion.

Ce sont ces valeurs qui orientent la vie, façonnent les formes de pensées et sont les fondements des décisions; elles peuvent, à l'occasion de joies ou de malheurs ou lors de moments d'incertitude être maintenues, consolidées ou, au contraire, remises en question.

En de telles circonstances, les adultes préoccupés par le besoin de conserver ou de retrouver un accord entre leur esprit et leurs actes cherchent des jalons, des points d'appui pour orienter et évaluer l'ampleur de leur cheminement de réflexion.

Il fut peut-être un temps où la cohérence dans ce domaine était facile à établir. On dit de cette époque que les valeurs étaient bien assurées et connues; on se sentait sûr des options personnelles que l'on avait prises à certains moments importants de l'existence.

==========

* À noter que l'on doit prendre le terme spirituel dans son sens le plus large et non pas comme un synonyme de religieux.

PROGRAMME DE DÉVELOPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

PROBLÉMATIQUE (suite)

Chaque cadre de vie apparaissait comme bien déterminé, les liens interpersonnels et institutionnels étaient durables, sinon permanents, et les besoins de changement étaient peu fréquents, sinon inexistants. Dans plusieurs cas, ces besoins pouvaient être facilement contenus.

Il appert cependant que ce ne soit plus tout à fait la même situation; tout bouge et le besoin de s'évaluer, de se regarder aller, de réviser ses "pourquoi", "où", "comment" se fait jour fréquemment.

Même les personnes les plus établies, les plus solides, les plus sûres d'elles se remettent en question; où en est le mariage? la religion? Où va l'avenir? Qu'en est-il des enfants? de la paternité? À quoi bon travailler? La vie après la vie...?

Sur quoi s'appuient les questions ainsi soulevées? Par quels chemins poursuivre une analyse en la matière? Où prendre l'éclairage pour y voir mieux? Comment trouver les formes d'ancrage auxquels on peut attacher ses convictions?

Ces interrogations sont le lot de tout le monde; et plus spécialement d'une société comme la nôtre à changements brusques et rapides; une société où le pluralisme a remplacé l'univocité des positions, où le multi-ethnisme chamboule les perceptions, et les phénomènes démographiques font mettre en doute les prévisions et les certitudes. Autant d'occasions pour prendre conscience que ses choix ne sont peut-être pas suffisamment limpides et pour s'apercevoir que ses options personnelles peuvent être gage d'équilibre et de vie pour autant qu'on s'arrête pour les identifier, les préciser, les mettre à jour.

PROGRAMME DE DÉVELOPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

CLIENTÈLE-CIBLE

Les adultes susceptibles de s'inscrire aux différents cours de ce volet sont:

- des adultes qui s'interrogent sur leur expérience spirituelle et qui veulent réfléchir aux valeurs sur lesquelles ils appuient leur existence;

- ou encore, des adultes qui veulent réexaminer certaines données fondamentales d'ordre spirituel, religieux et qui veulent faire le point sur leur cheminement;

- ou alors, des personnes qui s'interrogent sur le sens de leur vie, la signification et la valeur de leurs actes.

PROGRAMME DE DÉVELOPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

PRINCIPES DIRECTEURS

Ouverture à l'expérience de l'adulte

Indépendamment de sa scolarité, l'adulte possède un savoir forgé à même son expérience. Ce savoir constitue la base de tous ses apprentissages. C'est en y faisant référence et en l'explorant que l'adulte peut apprécier le savoir qui lui est proposé et, par la suite, l'intégrer à sa vie. Ainsi, il peut enrichir ses connaissances et éventuellement acquérir de nouvelles façons de penser, d'être ou de faire.

L'adulte est responsable de ses apprentissages

L'adulte, responsable de ses apprentissages, doit connaître les objectifs poursuivis par les cours et être activement engagé dans la démarche. Il doit être l'agent premier des activités proposées de sorte qu'il peut rester critique face aux contenus et garder en mémoire ce qu'il considère important dans sa situation.

L'adulte apprend pour répondre à ses besoins

L'adulte éprouve des besoins précis et, ce qu'il apprend, doit pouvoir lui aider à y répondre. Ces besoins sont divers et certains surgissent de la dimension spirituelle de son être. Il se pose des questions, éprouve de l'inquiétude, se demande pourquoi vivre. En réfléchissant à cette dimension de sa vie, il lui sera plus facile de comprendre le pourquoi de ses insatisfactions et la force du désir d'accomplissement qui marque son existence quotidienne. Réfléchir au sens de sa vie constitue la recherche la plus fondamentale. Il est important que l'adulte puisse disposer de moyens qui l'amènent à découvrir le bien-fondé des objectifs, la pertinence des apprentissages qui en découlent et à préciser en quoi ils peuvent lui servir.

PROGRAMME DE DÉVELOPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

TABLEAU DES COURS ET UNITÉS

NO	TITRE	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX	NOMBRE D'UNITÉS	SIGLES
1	Le sens de ma vie et la résurrection	1	2	GTJ-154
2	Mon expérience religieuse et l'Église catholique	1	2	GTJ-155

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

COURS 1 : Le sens de ma vie et la résurrection

SIGLE : GTJ-154

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

OBJECTIF GÉNÉRAL DU VOLET VI : Prendre conscience des valeurs qui sous-tendent son propre cheminement spirituel ou religieux afin de favoriser la cohérence dans sa vie.

COURS 1: Le sens de ma vie et la résurrection

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

L'adulte est amené à s'interroger sur le sens fondamental qu'il a donné à sa vie. Ce questionnement surgit tant d'expériences heureuses (succès, travail valorisant, relations positives, etc.) que d'événements bouleversants (suicide, maladie, souffrance, injustice, etc.). Cette réflexion se poursuit et s'approfondit au rythme de l'expérience humaine. Personne n'échappe aux questions pourquoi vivre? Pourquoi mourir? Vaut-il la peine d'aimer? À quoi cela sert-il de s'engager dans la société?

Certains réussissent à calmer leur angoisse, pour un temps, par une consommation abusive de biens matériels, par une recherche constante de plaisirs éphémères ou par un recours excessif au travail. D'autres choisissent des voies d'un autre ordre comme la méditation transcendantale, l'occultisme, l'astrologie ou celles proposées par différents groupes religieux ou par certaines religions. D'autres sentent le besoin d'un retour aux valeurs fondamentales de la foi chrétienne. Ils sont prêts à regarder leur vie à la lumière de Jésus Christ ressuscité.

Dans ce contexte, ce cours aide l'adulte à faire le point sur le sens de sa vie à la lumière de l'événement mort-résurrection de Jésus Christ. Il donne l'occasion de distinguer clairement la résurrection de la réincarnation. Il permet de voir comment la résurrection de Jésus peut donner un sens à la vie quotidienne. Il est à noter, cependant, que dans ce cours la résurrection et la réincarnation ne sont pas traitées de façon exhaustive. La perspective historique de ces questions n'est pas abordée.

COURS 1: Le sens de ma vie et la résurrection

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à tout adulte qui s'interroge sur le sens de sa vie et qui veut y réfléchir à la lumière de Jésus ressuscité. Il rejoint l'adulte qui accepte de confronter les réponses qu'il a déjà envisagées au cours de ses expériences personnelles, qu'elles soient heureuses ou malheureuses, aux éléments de réponses qui découlent de la foi en la résurrection de Jésus Christ.

Ce cours s'adresse aussi à l'adulte qui cherche à comprendre la distinction entre la résurrection et la réincarnation ainsi que les conséquences de ces croyances sur la conception de sa vie.

Il rejoint enfin l'adulte qui croit en la résurrection, qui désire approfondir sa foi et jeter un regard renouvelé sur sa vie quotidienne et sur ses engagements.

COURS 1: **Le sens de ma vie et la résurrection**

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Dans ce cours, l'adulte est considéré comme l'agent principal de sa formation et de ses apprentissages.

L'adulte est invité à jeter un regard sur ses expériences et celles des autres ainsi qu'à formuler les questions fondamentales qu'elles suscitent chez lui. Il distingue les réponses qu'il a déjà trouvées en lui-même de celles qui lui viennent de la société. Enfin, à la lumière des données provenant de la foi en Jésus Christ mort et ressuscité, il est amené à revoir son cheminement et à le situer dans la recherche d'un sens à sa vie.

La personne responsable de la formation des adultes ne perdra pas de vue l'objectif terminal. Elle sera attentive aux attentes des adultes. Elle sera disponible pour les accompagner dans leur démarche en leur fournissant un encadrement, des pistes d'exploration de leur expérience, des explications du contenu et une évaluation progressive de leur cheminement.

COURS 1: Le sens de ma vie et la résurrection

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Dans ce cours, seront abordés les sujets suivants:

- certaines expériences vécues par l'élève adulte et par d'aures personnes;
- questions relatives au sens de la vie et réponses personnelles déjà envisagées;
- distinction entre la résurrection et la réincarnation;
- liens entre l'expérience humaine de Jésus Christ et celle de l'adulte;
- résurrection comme éclairage et réponse au sens de sa vie;
- prise de conscience par l'adulte de son cheminement;
- certaines pistes d'action éventuelles.

COURS 1: **Le sens de ma vie et la résurrection**

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

1.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Faire le point sur le sens de sa vie à la lumière de Jésus Christ ressuscité

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En référence à des expériences personnelles ou non.
- À l'aide de toute documentation pertinente au contenu du cours.
- À l'aide de modèles de présentation suggérés par la formatrice ou le formateur.

Critères généraux de performance:

- Énoncé de questions issues de son vécu et de sa réflexion.
- Description succincte des réponses personnelles envisagées.
- Description des liens entre l'expérience humaine et celle de Jésus Christ.
- Distinction juste entre la réincarnation et la résurrection.
- Détermination d'éléments de réponses aux questions initiales, à la lumière de l'événement mort-résurrection de Jésus.

COURS 1: Le sens de ma vie et la résurrection

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
1.1.1 Établir les limites et les forces de son expérience humaine.	- Expériences personnelles heureuses et malheureuses. - Expériences heureuses et malheureuses vécues par d'autres personnes.
1.1.2 Situer son expérience humaine dans la recherche d'un sens à sa vie.	- Itinéraire suivi dans la recherche d'un sens à sa vie. - Questions et réponses personnelles déjà envisagées.
1.1.3 Reconnaître Jésus Christ comme solidaire de l'expérience humaine.	- Certaines expériences vécues par Jésus Christ: . solitude, amitié, . amour, rejet, . etc. - Expérience de la mort et de la résurrection de Jésus Christ.
1.1.4 Explorer la résurrection comme réponse possible à la recherche d'un sens à sa vie.	- Distinction entre la résurrection et la réincarnation: . croyance, . conception de l'homme et de la vie, . vision de Dieu et du salut. - Lien entre la résurrection et le sens de la vie.

COURS 1: Le sens de ma vie et la résurrection

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1.1.5 Expliquer le sens que la foi en Jésus Christ ressuscité peut donner à la vie.	- Sens de la résurrection: . une vie en plénitude qui comble le désir d'éternité; . une vie plus forte que la mort qui éclaire le sens de la souffrance et de la mort; . une vie de communion qui est présence et proximité de Dieu; . une vie renouvelée qui permet d'interpréter le quotidien.
1.1.6 Indiquer les éléments de réponse à la question d'un sens à sa vie.	- Bilan de son cheminement. - Pistes d'action éventuelles.

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

COURS 2 : Mon expérience religieuse et l'Église catholique

SIGLE : GTJ-155

VOLET VI: CLARIFICATION DE SES OPTIONS PERSONNELLES FONDAMENTALES

OBJECTIF GÉNÉRAL
DU VOLET VI : Prendre conscience des valeurs qui sous-tendent son propre cheminement spirituel ou religieux afin de favoriser la cohérence dans sa vie.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE

La société québécoise a déjà été fortement influencée par la religion. Cette dernière était un point de référence certain, tant sur le plan individuel que collectif. Il n'en est plus ainsi. L'unanimité est disparue. Des valeurs, des comportements et des expressions religieuses coexistent et chacun adhère à ce que bon lui semble. Se dire croyant et pratiquant, se reconnaître comme membre actif ou comme membre à part entière de l'Église ne va plus de soi.

De plus, la religion semble être devenue une affaire privée. Souvent coupée de la vie quotidienne et sociale, elle est sans lien très fort ou suivi avec une communauté d'appartenance. Aussi cette situation peut laisser penser que la religion ne concerne que l'individu dans sa relation personnelle avec Dieu. D'autres groupes religieux apparaissent. L'Église est parfois mise de côté bien que la recherche spirituelle semble toujours vivante.

Depuis quelques décennies, l'Église est davantage perçue dans sa dimension communautaire. Peuple de Dieu, l'Église concerne tous les baptisés qui sont responsables de collaborer à sa mission dans le monde. Cette perception entraîne, chez les chrétiens, des changements dans la façon de vivre leur engagement ecclésial.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTEXTE (suite)

Dans ce contexte de pluralisme sur le plan social et d'individualisme sur le plan religieux, face à la popularité des nouvelles religions et à l'évolution de l'Église, il devient important de faire le point sur son expérience religieuse. La recherche du Dieu Vivant existe toujours. Elle emprunte des chemins différents, liés à l'histoire et à la culture de chacun.

CLIENTÈLE-CIBLE

Ce cours s'adresse à tout adulte en situation de recherche, d'inquiétude, de remise en question ou qui est déjà engagé sur le plan religieux, pourvu qu'il soit désireux de réfléchir à la dimension individuelle et communautaire de sa foi et de préciser comment il se sent et se situe par rapport à l'Église. Cette réflexion est proposée à toute personne qui veut mieux comprendre son expérience religieuse, sa situation dans l'Église et la place de la dimension religieuse dans sa vie quotidienne.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES

Dans ce cours,

- l'adulte est considéré comme riche d'une expérience humaine et religieuse et comme possédant un savoir issu de cette expérience. C'est dans ce savoir déjà là que s'enracine tout apprentissage. L'adulte est invité à l'explorer à chaque fois qu'un nouvel objectif lui est proposé. Il peut alors mettre en relation ce qu'il apprend de neuf avec ses acquis expérientiels, faire la synthèse du savoir nouveau, né de cette interrelation, et l'intégrer à sa vie. Ainsi peuvent s'acquérir de façon personnelle, critique et signifiante des façons d'être, des façons d'agir ou des connaissances nouvelles.

- l'adulte est vu comme une personne responsable de son apprentissage ou susceptible de le devenir. Il est invité à faire siens les objectifs proposés, à s'engager dans la démarche, à intégrer les contenus à sa situation et à retenir ce qui lui apparaît signifiant et utile pour lui. Il peut ainsi apprendre de façon positive et responsable.

- l'adulte est perçu comme un être qui a des besoins et qui apprend pour les satisfaire. Ceux-ci peuvent prendre la forme de points à éclairer, d'intérêts à poursuivre, de problèmes à résoudre ou de tâches à accomplir. Il lui est proposé de prendre conscience de la dimension spirituelle et religieuse de son être et des questions qui en découlent. Il peut reconnaître la force du désir d'infini qui marque son histoire personnelle. Il peut ainsi être plus ouvert à entrer dans la démarche proposée.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

INTENTIONS ANDRAGOGIQUES (suite)

- l'adulte est vu comme quelqu'un qui peut investir beaucoup de temps et d'énergie, et s'engager à fond s'il entrevoit la satisfaction qu'il peut tirer de ce qu'il apprend. L'adulte aime poursuivre des buts précis et entrevoir les résultats possibles d'une activité. Ces buts et ces résultats peuvent être profitables immédiatement ou objet d'intérêt pour plus tard. En ce sens, l'adulte est appelé à préciser à quoi lui servent ses apprentissages, le sens et l'importance qu'ils revêtent, où et comment il les utilise.

La formatrice ou le formateur accompagne l'adulte dans la poursuite des objectifs du cours et l'aide à s'approprier ce qu'il veut apprendre. Plus cette personne respecte ces traits de l'adulte et en tient compte, plus son aide est efficace.

COURS 2: **Mon expérience religieuse et l'Église catholique**

NOMBRE D'UNITÉS: 2

CONTENU

Dans ce cours, il sera question:

- des signes de la recherche religieuse chez les élèves adultes en particulier et chez les humains en général;
- de la réponse de l'élève adulte, de même que des autres réponses possibles, à cette recherche religieuse;
- des critères pour se situer par rapport à toute religion;
- des composantes d'une expérience religieuse comme disciple de Jésus;
- de la perception que l'élève a de l'Église;
- de la vision de l'Église qui se dégage de la Bible et de Vatican II;
- des pistes d'action pour orienter son expérience religieuse dans l'Église catholique.

COURS 2: **Mon expérience religieuse et l'Église catholique**

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Comportement attendu:

Pour démontrer qu'il possède la compétence requise, l'adulte doit:

Faire le point sur son expérience religieuse et sur sa situation par rapport à l'Église catholique

selon les conditions et les critères qui suivent.

Conditions d'évaluation:

- En référence à son expérience personnelle.
- À l'aide de toute documentation pertinente au contenu du cours.
- À l'aide de modèles de présentation suggérés par la formatrice ou le formateur.

Critères généraux de performance:

- Description schématique de certains signes de la recherche religieuse des humains.
- Présentation succincte de réponses possibles à cette recherche religieuse.
- Explication sommaire de certaines composantes de l'expérience religieuse comme disciple de Jésus.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIF TERMINAL

Critères généraux de performance: (suite)	- Présentation de la vision de l'Église catholique à partir d'images bibliques et de Vatican II. - Bilan de son expérience religieuse et éléments de prospectives. - Description explicative de sa situation par rapport à l'Église catholique.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
L'adulte doit maîtriser les connaissances et habiletés permettant d'atteindre l'objectif terminal, telles que:	
2.1.1 Nommer certains signes de la recherche religieuse des humains et les illustrer par un exemple.	- Signes de la recherche religieuse des humains dans: . la recherche d'une orientation, d'un sens à la vie; . les aspirations aux valeurs (humaines, spirituelles, etc.), la quête de bonheur; . les expériences spirituelles.
2.1.2 Décrire diverses réponses à la recherche religieuse des humains.	- Expérience religieuse personnelle. - Expérience religieuse d'un témoin de la Bible ou de la tradition chrétienne. - Réponses possibles: . la religion, . les grandes religions, . les nouvelles religions, . l'indifférence religieuse, . l'athéisme, . etc.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.3 Établir des critères permettant à un chrétien de se situer par rapport à une religion.	- Critères personnels. - Certains critères objectifs: . respect de la personne dans toutes ses dimensions (corporelle, affective, intellectuelle, spirituelle, sociale, etc.); . référence à la Bible et à son contexte historique; . référence à la tradition chrétienne; . etc.
2.1.4 Décrire certaines composantes de l'expérience religieuse comme disciple de Jésus.	- Originalité de la réponse offerte par la tradition judéo-chrétienne. - Composantes de l'expérience religieuse: appel, accueil libre, conversion, prière, fraternité, engagement, témoignage. - Obstacles majeurs à l'épanouissement de son expérience religieuse comme disciple de Jésus. - Des pas à faire pour avancer dans son expérience religieuse comme disciple de Jésus.

COURS 2: Mon expérience religieuse et l'Église catholique

NOMBRE D'UNITÉS: 2

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
2.1.5 Décrire ce qu'est l'Église à partir de certaines images bibliques redécouvertes par le concile Vatican II.	- Situation personnelle par rapport à l'Église et les raisons de cette situation. - Représentations que les élèves adultes se font de l'Église. - Principales images de l'Église que l'on retrouve dans la Bible et leur signification. - Vision de l'Église comme mystère de communion dans l'Église primitive et dans l'Église d'aujourd'hui.
2.1.6 Redéfinir sa situation personnelle par rapport à l'Église.	- Situation personnelle. - Pistes d'action éventuelles.

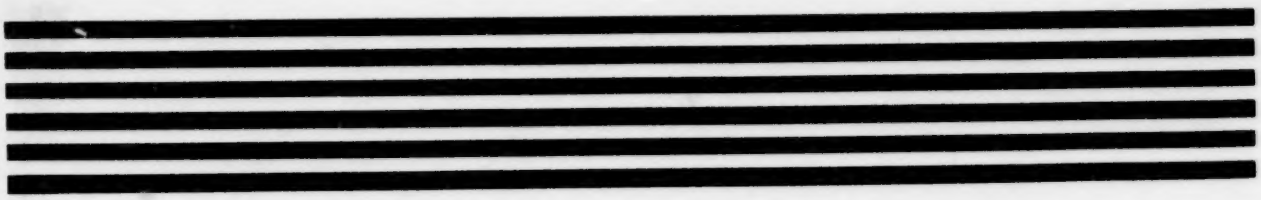

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

38-2975